

OIBT – Rapport annuel 2017



OIBT – Rapport annuel 2017



Rapport annuel 2017

Citation recommandée: OIBT 2018. *Rapport annuel 2017*. Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT), Yokohama, Japon.

L'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) est une organisation intergouvernementale qui favorise la conservation ainsi que la gestion, l'utilisation et le commerce durables des ressources des forêts tropicales. Ses membres représentent la majeure partie des forêts tropicales dans le monde et du commerce international des bois tropicaux. L'OIBT élabore des textes d'orientation ayant fait l'objet d'un accord international et visant à favoriser la gestion forestière durable et la conservation des forêts, et elle aide les pays tropicaux membres à adapter ces orientations aux conditions locales et à les mettre en œuvre par des projets sur le terrain. En outre, l'OIBT rassemble, analyse et diffuse des données relatives à la production et au commerce des bois tropicaux, et elle finance une gamme de projets et autres actions qui visent à développer des entreprises d'échelle villageoise ou industrielle. Depuis son entrée en activité en 1987, l'OIBT a financé plus d'un millier de projets, d'avant-projets et d'activités pour une valeur dépassant 400 millions de dollars des États-Unis. Tous les projets sont financés par des contributions volontaires, les principaux bailleurs de fonds étant les Gouvernements du Japon et des États-Unis d'Amérique.

© ITTO 2018

Cet ouvrage est protégé par des droits d'auteur. À l'exception du monogramme de l'OIBT, les informations graphiques et textuelles de cette publication peuvent être reproduites en intégralité ou en partie à condition qu'elles ne soient ni vendues, ni exploitées à des fins commerciales, et que leur source soit citée.

Déni de responsabilité

Les désignations employées dans la présente publication de même que la présentation du contenu n'impliquent en aucune manière l'expression d'une quelconque opinion se rapportant au statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une région, ou bien de ses autorités, ou encore concernant la délimitation de ses frontières et limites.

ISBN 978-4-86507-045-3

Photos de couverture: © A. Walmsley/TRAFFIC. Médailles: Ministère indonésien de l'environnement et des forêts (à g.); M. Manzanero (centre); D. Piaggio/SERFOR (à d.)

Médailles au dos: D. Akoto (à g.); R. Martinez (centre); Rahmayanti (à d.)

Table des matières

Acronymes, sigles et abréviations	5
Message du Directeur exécutif	6
Historique des réalisations majeures de l'OIBT	8
1 53^e session du Conseil international des bois tropicaux et sessions associées des Comités	11
2 Résultats concrets des projets achevés en 2017	15
Amélioration de la traçabilité du bois au Pérou	15
Élaboration d'une norme de gouvernance de la REDD+ en Papouasie-Nouvelle-Guinée	16
Renforcement des capacités en exploitation à faible impact en Malaisie Péninsulaire	17
Conduite d'une étude de faisabilité sur la certification des forêts au Bénin	17
3 Résultats concrets des Programmes thématiques de l'OIBT en 2017	19
Application des lois forestières, gouvernance et commerce	19
Réduction de la déforestation et de la dégradation des forêts, et valorisation des services environnementaux dans les forêts tropicales	20
Transparence du commerce et des marchés	21
4 Économie, statistiques et marchés	25
Revue et évaluation de la situation mondiale des bois	25
Rapport sur le marché des bois tropicaux	25
Suivi de la certification des forêts	26
Accès des bois et produits dérivés tropicaux au marché	26
Mécanisme de surveillance indépendante du marché dans le cadre du FLEGT	27
Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché	27
5 Industrie forestière	29
Mécanismes de financement des petites et moyennes entreprises forestières	29
6 Reboisement et gestion forestière	31
Renforcement des capacités à appliquer les lignes directrices sur la gestion durable des forêts	31
Conférence internationale sur la pérennisation des écosystèmes de la mangrove	31
7 Programme de bourses	33
8 Coopération internationale	37
9 Sensibilisation	43
10 Situation financière	49
11 États membres et voix	53



Photo: A. Walmsley/TRAFFIC

Acronymes, sigles et abréviations

AIBT	Accord international sur les bois tropicaux
APFNet	Réseau Asie-Pacifique pour la gestion durable et la réhabilitation des forêts
APV	Accord de partenariat volontaire
ASEAN	Association des nations de l'Asie du Sud-Est
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CdP	Conférence des Parties
CITES	Convention sur le commerce international des espèces sauvages de faune et de flore menacées d'extinction
EFI	exploitation à faible impact
É.-U.	États-Unis d'Amérique
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FLEGT	(Plan relatif à) l'application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux
FNUF	Forum des Nations Unies sur les forêts
FSC	Conseil de bonne gestion forestière (<i>Forest Stewardship Council</i>)
GDF	gestion durable des forêts
GCSC	Groupe consultatif de la société civile
INAB	Institut national des forêts (<i>Instituto Nacional Forestal, Guatemala</i>)
IPSAS	Normes comptables internationales du secteur public
IUFRO	Union internationale des organismes de recherche forestière
JICA	Agence japonaise de coopération internationale
MoU	protocole d'accord
ODD	Objectifs de développement durable
OIBT	Organisation internationale des bois tropicaux
OMD	Organisation mondiale des douanes
PEFC	Programme de reconnaissance des certifications forestières

PNG	Papouasie-Nouvelle-Guinée
PME	petites et moyennes entreprises forestières
RBUE	Règlement sur le bois de l'Union européenne
REDD+	réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (y compris le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et de l'augmentation des stocks de carbone forestier)
REDDES	(Programme thématique de l'OIBT relatif à) la réduction de la déforestation et de la dégradation des forêts, et à la valorisation des services environnementaux dans les forêts tropicales
SEINEF	Système informatisé d'information sur les entreprises forestières (<i>Sistema Electrónico de Información de Empresas Forestales</i>)
SERFOR	Service des forêts et de la faune (<i>Servicio Nacional Forestal y de fauna Silvestre, Pérou</i>)
SIFGUA	Système d'information forestière du Guatemala (<i>Sistema de Información Forestal de Guatemala</i>)
SIM	(Mécanisme de) surveillance indépendante du marché
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
TAG	Groupe consultatif de l'OIBT sur le commerce
TFLET	(Programme thématique de l'OIBT relatif à) l'application des lois forestières tropicales, à la gouvernance et au commerce
TMT	(Programme thématique de l'OIBT relatif à) la transparence du commerce et des marchés
TFU	<i>Actualités des Forêts Tropicales</i>
UE	Union européenne
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
YOKE	Association de Yokohama pour la communication et les échanges internationaux
ŞEU	dollar(s) des États-Unis d'Amérique



Message du Directeur exécutif



Photo: K. Sato/OIBT

En cette première année 2017 qui a marqué ma prise de fonction en qualité de Directeur exécutif de l'OIBT, j'ai la satisfaction de pouvoir rapporter que l'Organisation a enregistré de grandes avancées s'agissant de renforcer la gouvernance et la transparence de l'Organisation, ou encore de regagner la confiance des donateurs. Par ailleurs, suite à l'adoption du Programme de travail biennal pour 2018-2019 et des *Lignes directrices OIBT pour l'instauration de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes*; au renforcement de la participation de la société civile et du secteur privé aux travaux de l'Organisation, et à la révision intégrale de l'infrastructure financière de l'OIBT, le cap a également été fixé pour permettre à l'OIBT de remplir son mandat, lequel consiste à favoriser l'expansion et la diversification du commerce international de bois tropicaux obtenus de sources durables et conformes à la législation applicable.

Les projets de l'OIBT ont aussi porté leurs fruits en 2017, en promouvant la conservation, la gestion ainsi que l'utilisation et le commerce durables des ressources des forêts tropicales. Dans ce rapport annuel sont mis en exergue des exemples d'amélioration de la foresterie

durable en région tropicale, comme l'illustrent les normes de gouvernance des forêts et de la REDD+ en Papouasie-Nouvelle-Guinée qui ont été améliorées; la mise en place d'un mécanisme de traçabilité du bois par des populations autochtones et de petites et moyennes entreprises forestières au Pérou; ou encore des capacités accrues sur le plan de l'exploitation à faible impact en Malaisie péninsulaire. Nous espérons par ailleurs voir prochainement s'inverser la tendance baissière constatée dans le nombre de projets financés par l'OIBT, ce au profit des populations des pays membres, ainsi que de leurs forêts et de leur économie.

En 2017, les Programmes thématiques de l'OIBT ont aidé à renforcer la conformité aux lois et à la gouvernance forestières; à améliorer la transparence des chaînes d'approvisionnement; à accroître la capacité des petites et moyennes entreprises ainsi que celles d'échelle villageoise; à mettre en œuvre l'exploitation du bois dans le respect de la légalité et à en fournir des preuves, pour contribuer ainsi à la viabilité de leurs moyens d'existence; à augmenter les valeurs des forêts en les restaurant et en les réhabilitant ainsi qu'en rémunérant les services environnementaux qu'elles procurent; à combler les lacunes dans la transparence du marché; et à renforcer les systèmes d'information sur les marchés du bois.

L'OIBT a continué de fournir des éclairages sur les conditions structurelles des marchés internationaux du bois dans le cadre de ses régulières. Je citerai à cet égard le rôle que joue la publication de la *Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois* et du *Rapport sur le marché des bois tropicaux* (TTMR), ou encore le Mécanisme de surveillance indépendante du marché des bois sous autorisation FLEGT associé aux accords de partenariat volontaire passés entre l'Union européenne et les pays partenaires. L'OIBT a par ailleurs accru la capacité de ses pays membres producteurs à mettre en œuvre la gestion durable de leurs forêts en dispensant des formations à l'emploi des *Lignes directrices volontaires pour la gestion durable des forêts tropicales naturelles*; en coorganisant



Photo: A. Walmsley/TRAFFIC

une conférence internationale sur la pérennisation des écosystèmes de la mangrove; et en attribuant des bourses dans le cadre de son Programme dédié.

Une place de choix a été accordée en 2017 à la coopération internationale et à la sensibilisation. L'Organisation a en effet été l'un des membres les plus actifs du Partenariat de collaboration sur les forêts et a par ailleurs contribué de manière notable à plusieurs organisations internationales et à leurs processus, au nombre desquelles le Forum des Nations Unies sur les forêts; la Convention sur le commerce international des espèces sauvages de faune et de flore menacées d'extinction; l'Organisation mondiale des douanes; l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture; la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques; et le Forum mondial sur les paysages. Nous avons aussi officiellement renforcé notre coopération internationale avec d'autres partenaires, par exemple, l'Organisation du Traité de coopération amazonienne, l'Agence japonaise de coopération internationale, l'Académie chinoise de foresterie et le Réseau Asie-Pacifique pour la gestion durable et la réhabilitation des forêts. Désormais visible dans de multiples enceintes publiques, sur divers médias et dans des publications, l'OIBT a par ailleurs valorisé son interaction avec des acteurs de la société civile et du secteur privé.

En ce qui concerne 2018 et au-delà, j'aimerais insister sur une évolution qui demande la plus grande attention de la part des membres de l'OIBT: je veux parler de la dégradation accrue des forêts tropicales, qui va réduire la capacité des forêts à fournir le bois, les biens forestiers et autres services environnementaux nécessaires à une population mondiale en plein essor. Remédier à ce problème relève précisément du mandat de l'OIBT et de la portée de ses travaux avec ses pays membres, une mission qui va toutefois demander des changements dans la manière dont le public perçoit les forêts tropicales, les bois et produits dérivés tropicaux ainsi que leurs marchés. Il nous faut en effet considérer les produits forestiers à l'égal des produits alimentaires, à savoir comme s'agissant de produits essentiels; aucune

autre alternative ne s'offre à nous, car il faudra procurer à la population mondiale en pleine croissance les produits forestiers et bois qui lui sont indispensables. Compte tenu du déficit dramatique de l'offre qui se profile dans plusieurs pays, les forêts productives, les paysages forestiers et les chaînes de valeur doivent devenir de toute urgence les pierres angulaires du programme mondial en matière de forêts, de climat et de développement.

On ne peut plus continuer comme si de rien n'était, car cela signifierait encore plus de déforestation et de dégradation des forêts, ou bien le recours accru à des matériaux non renouvelables, ou encore l'accroissement des importations de bois, voire les trois, ce qui irait à l'encontre des efforts qui sont menés pour lutter contre le changement climatique, favoriser le développement durable et améliorer la qualité de vie des populations tributaires des forêts. Nous voyons apparaître de nouvelles possibilités extrêmement prometteuses dans notre collaboration avec le secteur privé et il nous faut appliquer une démarche de type intégré aux chaînes d'approvisionnement, de l'arbre à la forêt jusqu'à l'utilisateur final du produit forestier. Si les incitations à investir et les cadres propices sont élargis en matière de restauration des paysages, de gestion durable des forêts et de chaînes d'approvisionnement respectueuses des législations et du principe de durabilité, les forêts, et les produits bois qui y sont récoltés, seront alors en mesure de contribuer de manière très sensible à la croissance de type durable et inclusive, à l'emploi et aux revenus, tout en apportant des avantages considérables au niveau planétaire. Il conviendrait que le régime international en matière de forêts et de changement climatique prenne plus particulièrement en compte les énormes possibilités que représente la substitution de matériaux de construction non renouvelables et d'énergies fossiles par des produits du bois obtenus en mode durable. J'appelle donc nos membres et nos partenaires à se joindre aux efforts qui sont menés au nom de cette noble entreprise.

Gerhard Dieterle
Directeur exécutif

Historique des réalisations majeures de l'OIBT

L'OIBT a pour mission de faciliter les discussions, la concertation et la coopération internationale concernant des questions liées à la promotion ainsi qu'à la conservation des ressources forestières tropicales de même qu'à leur gestion, leur utilisation et leur commerce, ce dans une optique durable.

1983	Le premier Accord international sur les bois tropicaux (AIBT) est négocié et adopté
1985	L'AIBT de 1983 entre en vigueur
1986	Le siège de l'OIBT est établi à Yokohama (Japon)
1987	Le premier <i>Examen annuel et évaluation de la situation mondiale des bois tropicaux</i> est publié
	Les premiers avant-projets sont approuvés et financés
1989	<i>Pas de bois sans arbres</i> est publié, constatant qu'une superficie infime de forêt tropicale est sous gestion durable des forêts (GDF) dans les pays membres de l'OIBT
	Le financement de projets commence
	Le Programme des bourses de l'OIBT est lancé
	Les Discussions annuelles sur le marché débutent
1990	Les <i>Directives de l'OIBT pour l'aménagement durable des forêts tropicales naturelles</i> (la première série de lignes directrices de cette nature) sont publiées
	L'Objectif an 2000 de l'OIBT est adopté
1992	L'OIBT définit la gestion durable des forêts
	L'OIBT lance les <i>Critères de mesure de l'aménagement durable des forêts tropicales naturelles</i> (le premier ensemble de critères de la GDF faisant l'objet d'un consensus international)
1993	Les <i>Directives de l'OIBT pour la création et l'aménagement durable des forêts tropicales artificielles</i> sont publiées
	Les <i>Directives de l'OIBT sur la conservation de la diversité biologique dans les forêts tropicales de production</i> sont publiées
1994	Un nouvel AIBT, portant création du Fonds pour le Partenariat de Bali, est adopté
1997	L'AIBT de 1994 entre en vigueur
	En application du nouvel AIBT, l' <i>Examen annuel et évaluation de la situation mondiale des bois tropicaux</i> devient l' <i>Examen annuel et évaluation de la situation mondiale des bois</i>
	Les <i>Directives de l'OIBT sur la gestion du feu dans les forêts tropicales</i> sont publiées
	L' <i>Atlas mondial des mangroves</i> est publié
	Le Groupe consultatif non officiel du Conseil international des bois tropicaux est créé
1998	Les <i>Critères et indicateurs de l'aménagement durable des forêts tropicales naturelles</i> sont publiés, afin d'actualiser les critères d'origine
2000	Les missions de diagnostic indépendantes commencent afin d'aider les pays à déterminer les actions permettant de réaliser l'Objectif 2000
	Le Groupe consultatif sur le commerce (TAG) est créé
2001	L'OIBT fournit des ressources destinées à améliorer l'application des lois forestières dans le contexte de la GDF
2002	Les <i>Directives OIBT pour la restauration, l'aménagement et la réhabilitation des forêts tropicales dégradées et secondaires</i> sont publiées
	Le Groupe consultatif de la société civile est créé
2005	Les <i>Critères et indicateurs révisés pour l'aménagement durable des forêts tropicales, modèle de rapport sur les C&I inclus</i> , sont publiés
	Les <i>Meilleures pratiques destinées à améliorer le respect de la législation dans le secteur forestier</i> sont publiées
2006	Un nouvel AIBT est adopté. Axé sur l'économie internationale du bois, la gestion durable de la base de ressources, l'accroissement de la valeur des produits forestiers non ligneux et des services environnementaux, il favorise le commerce de bois issus de sources conformes à la législation applicable et pérennes
	<i>Situation de l'aménagement des forêts tropicales 2005</i> , une étude exhaustive en la matière, est publié. La superficie de forêt tropicale en GDF dans les pays producteurs membres de l'OIBT est estimée à 36 millions d'hectares

2007	Les <i>Directives révisées pour la conservation de la diversité biologique dans les forêts tropicales de production</i> sont testées sur le terrain
	L'OIBT coorganise une conférence internationale historique sur le régime foncier des forêts
2009	L'OIBT lance ses Programmes thématiques à titre pilote
	Les <i>Directives OIBT-UICN pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité dans les forêts tropicales productrices de bois</i> sont publiées
2010	Une édition enrichie et actualisée de l' <i>Atlas mondial des mangroves</i> est publiée
2011	L'AIBT de 2006 entre en vigueur
	<i>Situation de la gestion des forêts tropicales 2011</i> est publié. La superficie de forêts tropicales en GDF dans les pays producteurs membres de l'OIBT est estimée à 53 millions d'hectares
2012	Les Programmes thématiques créés en application de l'AIBT de 2006 font dorénavant partie intégrante des travaux de l'OIBT
2013	L'OIBT, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et l'Association technique internationale des bois tropicaux s'allient dans le cadre d'une initiative destinée à favoriser la transformation plus poussée du bois dans le bassin du Congo
2014	L'OIBT coorganise un forum international novateur sur les paiements des services environnementaux que procurent les forêts tropicales
	À l'issue de délibérations, le Conseil avalise une étude majeure sur les répercussions économiques qu'ont les politiques publiques d'achat sur les marchés des bois tropicaux
	Le <i>Guide technique de la quantification des avantages carbone dans les projets de l'OIBT</i> est examiné et avalisé par le Conseil
2015	L'OIBT publie les <i>Lignes directrices volontaires pour la gestion durable des forêts tropicales</i>
	<i>Le commerce européen des bois tropicaux en mutation</i> est publié
	Pour promouvoir l'information sur les essences tropicales moins utilisées, l'OIBT lance un site web dédié: www.tropicaltimber.info
	L'OIBT élabore des profils environnementaux de produit relatifs aux contreplaqués de meranti en Malaisie et en Indonésie, aux débités de khaya au Ghana, et aux platelages en ipé au Brésil
2016	L'OIBT publie <i>Critères et indicateurs (C&I) de la gestion durable des forêts tropicales</i> , une édition révisée de ses travaux précurseurs entamés en 1992
2017	L'OIBT adopte les <i>Lignes Directrices OIBT pour l'instauration de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes</i>
	L'OIBT publie <i>Le point chaud vert étincelant: Résultats du projet mené dans le Complexe de forêts protégées du Triangle d'émeraude, 2000-2016</i>
	L'OIBT et l'Union internationale des organismes de recherche forestière (IUFRO) publient <i>L'Étude mondiale sur le teck: analyse, évaluation et futur potentiel des ressources en teck</i>
	L'OIBT organise une conférence mondiale sur la pérennisation des écosystèmes de la mangrove, qui a débouché sur l' <i>Appel de Bali à agir en faveur de la pérennisation des écosystèmes de la mangrove</i>
	L'OIBT organise conjointement avec plusieurs partenaires japonais la Conférence internationale de Tokyo sur l'initiative en matière de gouvernance forestière
	Le Groupe consultatif sur le commerce soutient l'appui de l'OIBT aux chaînes d'approvisionnement vertes
	L'OIBT met en exergue le rôle important des forêts productives sur le plan de l'atténuation du changement climatique et de l'adaptation à ses effets, lors de la 23 ^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, à Bonn (Allemagne).



Photo: D. Piaggio/SERFOR

CONSEJO INTERNACIONAL DE LAS MADERAS TROPICALES (CIMT) QUINGUAGÉSIMO TERCER PERÍODO DE SESIONES

DEL 27 DE NOVIEMBRE AL 2 DE DICIEMBRE DE 2017, LIMA - PERÚ



Photo: Rahmayanti

1 53^e session du Conseil international des bois tropicaux et sessions associées des Comités

**Du 27 novembre au 2 décembre 2017
à Lima (Pérou)**

Le Conseil international des bois tropicaux est l'organe directeur de l'OIBT. Il se réunit au moins une fois par an afin de discuter de questions variées qui ont pour objet de favoriser la gestion durable des forêts et le commerce des bois tropicaux produits dans une optique pérenne.

La 53^e session du Conseil international des bois tropicaux et sessions associées des Comités (Économie, statistiques et marchés; Finances et administration; Industrie forestière; et Reboisement et gestion des forêts) a été ouverte par le Président de la République du Pérou, M. Pedro Pablo Kuczynski Godard, en présence du Président du Conseil, M. Tabi Agyarko; du Vice-ministre péruvien de l'agriculture et de l'irrigation, M. Pablo Benjamín Quijandría Salmón; du Ministre délégué ghanéen des territoires et ressources naturelles, M. Benito Owusu-Bio; du Directeur exécutif du Service péruvien des forêts et de la faune (SERFOR),



*Des délégués attentifs lors de l'ouverture de la 53^e session du Conseil international des bois tropicaux.
Photo: D. Piaggio/SERFOR*

M. John Leigh; de la Directrice de la Division de la politique et des ressources forestières de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), M^{me} Eva Müller; et du Directeur du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF), M. Manoel Sobral Filho. Le Conseil a reçu un message vidéo de la part du Secrétaire exécutif de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), M. John Scanlon.

Dans ses remarques d'ouverture, M. Kuczynski a déclaré qu'il était fondamentalement important pour assurer l'avenir de son pays de conserver et de gérer les vastes ressources forestières du Pérou. La position du Pérou est claire, a-t-il ajouté: «Elle consiste à favoriser, aux côtés



M. Pedro Pablo Kuczynski Godard, le Président de la République du Pérou, s'adresse au Conseil international des bois tropicaux lors de l'ouverture de sa 53^e session. Photo: Rahmayanti



M. Tabi Agyarko, le Président du Conseil international des bois tropicaux, s'exprime lors de la 53^e session du Conseil international des bois tropicaux à Lima (Pérou). Photo: D. Piaggio/SERFOR

d'autres pays, la conservation des forêts tropicales, parce qu'elles procurent de l'oxygène et de l'eau douce et qu'elles atténuent le changement climatique... Si nous ne protégeons pas nos forêts tropicales, cela aura des conséquences énormes pour les générations futures.»

Le Président du Conseil, M. Tabi Agyarko, a évoqué l'objectif commun que partagent les membres de l'OIBT, à savoir promouvoir la gestion durable des forêts productrices de bois tropicaux. Il a fait part de l'écart grandissant entre le nombre de propositions de projet approuvées à l'Organisation et le montant des financements disponibles pour les financer, et il a appelé à redoubler d'efforts pour y remédier.

Le Directeur exécutif, M. Gerhard Dieterle, a approuvé le choix du Pérou de privilégier la restauration des forêts, appelant à accroître de manière radicale l'offre en produits bois obtenus en mode durable à travers le monde. Il a observé que, faute d'une augmentation de cette ampleur, le déficit annuel de l'offre en bois et autres produits forestiers récoltés dans le monde pourrait atteindre plusieurs milliards de mètres cubes d'ici à 2050.



Les participants à une manifestation en marge de la 53^e session du Conseil international des bois tropicaux. Photo: D. Piaggio/SERFOR

De nouveaux financements annoncés

L'OIBT va disposer d'une enveloppe supplémentaire de 2,2 millions \$EU pour mettre en œuvre son programme de travail (tableau 1), ce grâce aux contributions financières annoncées par les donateurs, aux engagements intersessions et à une annonce de l'Allemagne qu'elle ferait une contribution d'un million \$EU en faveur de l'amélioration de la gestion du teck, une fois qu'elle aura été validée au terme des procédures administratives.

Les bailleurs de fonds à cette session furent les États-Unis d'Amérique, la République de Corée, la Chine, la Finlande et les Pays-Bas.

Ces fonds serviront à financer plusieurs activités du Programme de travail biennal pour les années 2018-2019, qui a également été approuvé lors de cette session. Le Conseil a accepté que soit dépensés des fonds de la réserve du fonds de roulement à hauteur de 300 000 \$EU en faveur d'une initiative de levée de fonds, dont un groupe de travail spécial, dans le but, entre autres, d'améliorer l'infrastructure de financement de l'OIBT et ses stratégies de levée de fonds.

Le Conseil adopte des lignes directrices en matière d'égalité entre les sexes

Les lignes directrices pour l'égalité entre les sexes approuvées lors de cette session¹ fournissent un cadre indispensable pour que soient systématiquement prises en compte à l'OIBT les questions sexospécifiques. Elles permettront d'améliorer l'impact et l'efficacité des travaux de l'Organisation en matière de politique et de projets. En outre, elles contribueront à réaliser l'Objectif de développement durable (ODD) 5: «Réaliser l'égalité entre les sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et filles».

Les *Lignes directrices OIBT pour l'instauration de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes* s'articulent autour de huit éléments centraux: politiques générales,



M^{me} Stephanie Caswell, consultante, présente son rapport sur les Lignes directrices OIBT pour l'instauration de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes lors de la 53^e session du Conseil international des bois tropicaux. Photo: D. Piaggio/SERFOR

¹ Les Lignes directrices OIBT pour l'instauration de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes ont été adoptées par la Décision 6(LIII).

Tableau 1: Financement de projets, avant-projets et activités en 2017, en accord avec la Décision 1(LIII)

Numéro de projet/d'activité	Intitulé	Montant (\$EU)
Projets et avant-projets		
PPD 189/17 Rev.1 (F)*	Élaboration d'une proposition complète de projet en vue de créer des outils visant à assurer l'implantation d'essences forestières ligneuses par régénération naturelle dans la province de Tahuamanu au Pérou (Pérou)	50 000
PD 815/16 Rev.2 (I)*	Accroissement de l'efficacité des plantations d'acacia et de l'industrie de transformation du bois au Viet Nam	90 000
PD 796/15 Rev.2 (M)*	Mise en place d'un système de collecte, stockage, traitement, analyse et dissémination des statistiques forestières et fauniques au Cameroun	80 000
Total partiel		220 000
Activités dans le cadre du Programme de travail biennal pour 2018-2019		
PP-A/53-322*	Incitations à opérer des investissements dans des chaînes de valeur génératrices de croissance verte liées aux forêts tropicales	50 000
PP-A/53-323*	Mise en place de chaînes d'approvisionnement de produits forestiers d'origine légale et durable	100 000
PP-A/53-324*	Renforcement de la participation du secteur privé aux travaux de l'OIBT	75 000
PP-A/52-320	Renforcement de la coopération entre l'OIBT et la CITES	397 486
PP-A/53-325*	Mise en application des lignes directrices de l'OIBT pour l'instauration de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes	25 000
PP-A/50-305	Coopération et consultation avec le PCF, le FNUF et autres	25 000
PP-A/50-304	Participation du Groupe consultatif sur le commerce (TAG) et du Groupe consultatif de la société civile (GCSC)	40 000
PP-A/52-319	Programme de bourses de l'OIBT	78 606
PP-A/53-321	Détachement d'un responsable de programme du Service forestier coréen	297 669
Total partiel		1 088 761
Total global		1 308 761

* Financement partiel.

plans d'action et programmes thématiques de l'OIBT; cycle des projets; renforcement des capacités; statistiques et information; diffusion des savoirs, gestion des connaissances et communication; réseautage et collaboration; fonctionnement interne; et obligation redditionnelle.

Le Conseil lance un rapport majeur sur le Triangle d'émeraude

Un rapport sur les progrès enregistrés en matière de coopération transfrontière entre le Cambodge, la République démocratique populaire lao et la Thaïlande dans le cadre d'un projet de longue haleine mené au titre de l'Initiative de collaboration en faveur de la conservation de la biodiversité des forêts tropicales entre l'OIBT et la Convention sur la diversité biologique a été lancé lors de cette session. Intitulé *Le point chaud vert étincelant: résultats du projet mené dans le complexe de forêts protégées du Triangle d'émeraude, 2000-2016*, il présente les résultats d'un projet ayant pour objet d'améliorer la gestion transfrontière du Complexe de forêts protégées du Triangle d'émeraude, un joyau de la conservation partagé entre les trois pays.

Le Groupe consultatif sur le commerce entérine l'appui de l'OIBT aux chaînes d'approvisionnement vertes

Dans une déclaration publiée à l'issue de l'édition 2017 de la Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché (voir le chapitre 4) tenue dans le cadre de la 53^e session, le Groupe consultatif sur le commerce (TAG) a proposé que l'OIBT travaille étroitement avec la Chine et d'autres membres de l'OIBT aux fins de promouvoir une offre en bois tropicaux de nature stable, légale et durable dans ce pays et à travers le monde. Cette déclaration, qui a été délivrée par le co-président du TAG, M. Barney Chan, faisait référence à une table ronde tenue en septembre 2017 à Shanghai qui a réuni 24 grandes entreprises du bois basées en Chine et le Secrétariat de l'OIBT. Au cours de cette rencontre, les fabricants chinois avaient exprimé leur souhait d'utiliser des matériaux obtenus de sources légales pour leurs produits. Selon la déclaration du TAG, tous les participants à ce dialogue ont convenu que le but était de «mettre en place un mécanisme de chaîne d'approvisionnement verte» en vue de favoriser une offre en bois tropicaux qui soit stable, respectueuse de la législation et du principe de durabilité, et qui fédérerait tous les acteurs.



Une membre d'une communauté autochtone d'Amazonie péruvienne s'exprime lors d'une manifestation en marge de la 53^e session du Conseil international des bois tropicaux. Photo: D. Piaggio/SERFOR

Le Groupe consultatif de la société civile veut accroître sa participation

Dans une déclaration devant le Conseil à sa 53^e session, le Groupe consultatif de la société civile (GCSC) – qui représente un éventail d'organisations non gouvernementales et d'associations, et contribue régulièrement des apports aux travaux de l'OIBT – a encouragé l'OIBT à accordé une plus grande attention aux processus participatifs et à l'autonomisation des acteurs dans son cycle de projets. «Le GCSC demeure convaincu que les marchés non officiels, intérieurs et régionaux joueront un rôle grandissant dans l'économie de plusieurs pays producteurs et consommateurs de l'OIBT», a indiqué la porte-parole du GCSC, M^{me} Danièle Ramiamanana. Le GCSC a offert son assistance en vue d'assurer que les questions sociales et sexospécifiques bénéficient d'une expertise suffisante dans l'évaluation des propositions de projet et «a vivement préconisé» que le Conseil fasse une place aux présentations du GCSC dans ses sessions.

Lors de la 53^e session, le Conseil a également:

- Examiné les progrès enregistrés dans la mise en œuvre de 40 projets.
- Déclaré quatre projets achevés.
- Attribué dix-huit nouvelles bourses de l'OIBT.
- Passé en revue l'avancement de la mise en œuvre du Programme de travail biennal prorogé.
- Examiné la mise en œuvre des Programmes thématiques de l'OIBT.



M. Tetra Yanuariadi (à g.), du Secrétariat de l'OIBT, et le Président du Comité de l'industrie forestière, M. Achille Orphée Lokossou, se consultent durant une séance conjointe du Comité de l'économie, des statistiques et des marchés. Photo: Rahmayanti

- Examiné la mise en œuvre du Programme OIBT-CITES.
- Examiné la mise en œuvre des Décisions 5(LII) et 6(LII) du Conseil se rapportant aux mesures relatives à la défaillance financière de l'OIBT et aux directives visant à résorber le déficit financier de l'OIBT.
- A pris connaissance du rapport du Groupe de travail spécial sur la rotation dans le cadre de la sélection du Directeur exécutif de l'OIBT.
- Organisé la Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché autour du thème «Partager les expériences pour favoriser l'investissement dans les industries des bois tropicaux et la foresterie tropicale».
- Organisé les manifestations parallèles suivantes:
 - «Vers un secteur forestier engagé aux plans social et environnemental: La sécurité en matière d'eau, d'énergie et d'alimentation», organisée par le SERFOR et l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA).
 - «Mécanismes d'incitation destinés à améliorer les infrastructures vertes de l'eau et la gestion durable des forêts: Apprendre des expériences», organisée par Helvetas.
 - «Incitations fiscales nationales et politiques en matière de marchés publics destinées à promouvoir la gestion durable des forêts», organisée par le Conseil de bonne gestion forestière (FSC).
 - «Moyens d'existence et commerce des bois et produits forestiers non ligneux pour les collectivités locales», organisée par le GCSC.

Pour la couverture détaillée de la session, on pourra consulter: [www.ito.int/ittc-53](http://www.itto.int/ittc-53) et <http://enb/iisd.org/forestry/itto/ittc53>



Photo: Département forestier de la Malaisie péninsulaire

2 Résultats concrets des projets achevés en 2017

Le récapitulatif des projets de l'OIBT achevés en 2017 figure au tableau 2.

Amélioration de la traçabilité du bois au Pérou

En Amazonie péruvienne, le projet de l'OIBT PD 621/11 Rev.3 (M) a aidé des petites et moyennes entreprises (PME) forestières et des communautés autochtones à adopter un système informatique de traçabilité pour leurs produits bois certifiés. Il a ainsi permis de favoriser l'emploi de bois obtenus de forêts en gestion durable, d'accroître la transparence dans la commercialisation du bois, et d'améliorer la gouvernance des forêts grâce à la participation des acteurs essentiels de la conservation des forêts que sont les populations autochtones et les PME.

Les produits de ce projet sont:

- L'adoption d'un système de traçabilité du bois par les PME, qui vendent désormais du bois certifié.
- La formation du personnel technique des PME au suivi et au contrôle du bois dans les processus de production et de commercialisation qui incorporent la traçabilité du bois.
- Une aptitude accrue à gérer une activité commerciale chez les PME.

Facile d'emploi, le système informatique de traçabilité a aussi pour fonction de garder une trace des opérations forestières. Il permet en effet de suivre avec fiabilité les produits forestiers depuis leur source, dotant ainsi les PME d'un outil pour contrôler le bois, de la forêt jusqu'à l'usine de transformation. Dix-huit entreprises forestières ont

adopté ce système: – quatre dans le département de l'Ucayali, six dans l'Arequipa et huit dans le Madre de Dios. Sept communautés autochtones l'utilisent aussi, six dans l'Ucayali et une dans le Madre de Dios.

Le projet a donné lieu à la publication d'un annuaire en ligne des fournisseurs péruviens de bois certifié². Il a aussi sensibilisé à la traçabilité du bois, au suivi du bois et aux chaînes de contrôle.



Dans cette zone d'entreposage à Arequipa (Pérou), des employés inspectent des palettes en bois certifié venant d'être fabriquées. Photo: Camara Nacional Forestal/OIBT

2 www.cnf.org.pe

Le projet de l'OIBT a permis d'apporter des informations très attendues et de comprendre comment la REDD+ devrait fonctionner en PNG sur la base de la qualité de la gouvernance. Toute une série de problèmes auxquels le pays est confronté en matière d'occupation des sols et de conversion du couvert forestier résultent d'un manque de transparence et d'une gouvernance inefficace dans les secteurs cruciaux que sont l'agriculture, la foresterie, l'environnement et le foncier. Grâce à ce projet, ces acteurs essentiels ont appris et compris comment la transparence et une gouvernance efficace se traduiraient par une réduction des émissions.

La transparence et une gouvernance efficace peuvent aussi déboucher sur une répartition juste des avantages issus de la réduction des émissions. À l'heure actuelle, la PNG a opté pour que les paiements en fonction des résultats obtenus dans la réduction des émissions de carbone soient opérés dans le cadre de politiques et de mesures. Toutefois, le partage des paiements entre les différents bénéficiaires n'a pas encore été pensé. Par conséquent, comprendre en quoi consiste la structure d'une gouvernance de qualité aidera à concevoir un mécanisme efficace de répartition juste de ces paiements sur la base des résultats.

La participation des acteurs concernés aux activités du projet a aussi aidé à établir une certaine forme de confiance et entre les acteurs et leur a donné l'assurance nécessaire pour pouvoir travailler ensemble dans l'optique de la transparence et d'une gouvernance efficace au niveau des activités de développement des ressources. Au final, cela aboutira à moins de modifications des occupations des sols et du couvert forestier, et donc à réduire les émissions de carbone.

M. Gae Gowae, Université de Papouasie-Nouvelle-Guinée, Papouasie-Nouvelle-Guinée

En tant que représentante de la société civile, j'ai apprécié les travaux qui ont été menés dans le cadre de ce projet de l'OIBT pour les raisons suivantes. En dehors du fait qu'il m'a sensibilisée à titre personnel ainsi que la société civile à la nécessité de la certification du bois comme mécanisme permettant la mise en conformité et la mise en place d'une bonne gouvernance, ce qui est un problème fondamental en PNG, il a aussi permis de collaborer activement avec le gouvernement à élaborer un projet de Normes PNG de légalité du bois, ce qui constitue au moins un point de départ pour avoir une forme de principes et critères à appliquer à la filière. Même si nous pensons que les normes actuelles peuvent être améliorées pour aller plus loin, il est encourageant pour moi de voir que l'État, par le biais de ses agents, a diligemment consulté la société civile sur ces questions et a permis de mieux collaborer pour assurer que les normes et critères soient plus précis et efficaces.

M^{me} Mary Theresa Boni, Comité sectoriel des ressources naturelles, Conseil consultatif de suivi de la mise en œuvre, Papouasie-Nouvelle-Guinée

Élaboration d'une norme de gouvernance de la REDD+ en Papouasie-Nouvelle-Guinée

En Papouasie-Nouvelle-Guinée (PNG), le projet de l'OIBT PD 682/13 Rev.1 (F) a permis d'élaborer une norme, à caractère volontaire, pour évaluer la qualité de la gouvernance des forêts et activités associées destinées à réduire les émissions de gaz à effet de serre issues des forêts. Cette norme peut être utilisée de manière informelle pour mener une évaluation générale ou bien de manière plus officielle pour déterminer la conformité.

La norme a été préparée dans le cadre d'un processus participatif qui a impliqué des recherches sur le terrain et un sondage en ligne des acteurs, à savoir propriétaires fonciers, organisations locales, coopératives, universités, société civile, agences d'aide et pouvoirs publics. Les indicateurs de la norme concernent l'intégration, l'obligation redditionnelle, les ressources et la transparence; la norme prévoit en outre des vérificateurs de ces indicateurs et les moyens de vérification à employer.

On attend de cette norme qu'elle facilite les interactions entre les organismes publics travaillant sur la foresterie, le changement climatique et les collectivités locales.

Le projet a donné lieu à la publication d'articles dans des revues scientifiques³ sur le recours à des mécanismes

de marché pour répondre aux changements climatiques d'origine anthropique, aux valeurs de la gouvernance dans le régime du changement climatique et à la manière dont est ressentie l'attribution des initiatives liées aux politiques du changement climatique et l'accès à celles-ci.

Il faudra toutefois travailler davantage pour déployer pleinement la norme au niveau du processus de la REDD+⁴ et de la gestion des forêts à l'échelon des collectivités en PNG.



Des représentants de communautés forestières, et autres participants, attentifs durant une séance de rédaction des normes de gouvernance de la REDD+. Photo: T. Maraseni/ University of Southern Queensland (USQ)

³ www.pip.com.pg/projects/completed-projects/70-development-of-quality-of-governance-standards-for-redd-in-png.html

⁴ REDD+ = réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (y compris le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et de l'augmentation des stocks de carbone forestier).

Renforcement des capacités en exploitation à faible impact en Malaisie péninsulaire

En Malaisie péninsulaire, le projet de l'OIBT PD 722/13 Rev.1 (I) a permis de renforcer les capacités en exploitation à faible impact (EFI) chez les opérateurs privés et publics du secteur forestier. Il a formé environ 700 employés, dont 170 formateurs qualifiés et 522 travailleurs forestiers. Par ailleurs 750 autres participants ont été sensibilisés à l'EFI dans le cadre de séminaires, d'ateliers et de stages organisés par le projet.

Cette formation a couvert des aspects tels que la construction de routes, les opérations préalables à l'abattage, l'avantage économique que confère l'EFI, et la certification; il a aussi permis de partager les expériences menées ailleurs en matière d'EFI. Les compétences accrues des travailleurs forestiers devraient aider à réduire les impacts des opérations forestières sur l'environnement et de permettre une meilleure régénération de la forêt.



Le projet de l'OIBT PD 722/13 Rev.1 (I) a permis de renforcer les capacités en exploitation à faible impact (EFI) en Malaisie péninsulaire. Photo: Département forestier de la Malaisie péninsulaire

Conduite d'une étude de faisabilité sur la certification des forêts au Bénin

Au Bénin, l'avant-projet de l'OIBT PPD 167/13 Rev.1 (M) a permis de recueillir des informations de référence en vue de formuler une proposition de projet sur la certification de 18 000 hectares environ de plantations forestières gérées par l'Office national du bois (ONAB). Le Panel d'experts chargé de l'évaluation technique des propositions de projet de l'OIBT a classé la proposition en catégorie 4⁵. Cet avant-projet a également donné lieu à la publication d'un examen du marché des bois certifiés dans le pays.



Cette grume extraite d'un teck qui s'est développé dans une plantation de la région de Koto (Bénin) porte un code-barres pour faciliter sa traçabilité. Photo: Office national du bois

5 Une proposition de projet classée en Catégorie 4 est soumise au Comité avec la recommandation qu'elle ne soit pas approuvée.

Tableau 2: Projets achevés en 2017 (cycle régulier)

Numéro de projet	Intitulé	Financement de l'OIBT (\$EU)	Bailleur(s) de fonds	Soumis par
PD 682/13 Rev.1 (F)	Élaboration de normes de qualité de gouvernance pour la réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD) en Papouasie-Nouvelle-Guinée	149 744	Japon	PNG
PD 621/11 Rev.3 (M)	Traçabilité des productions de bois des concessions forestières et populations autochtones en Madre de Dios et Ucayali (Pérou)	349 032	Japon États-Unis	Pérou
PD 722/13 Rev.1 (I)	Renforcement des capacités à l'exploitation à faible impact (EFI) des forêts domaniales xérophiles de l'intérieur des terres en Malaisie péninsulaire	226 041	Japon	Malaisie
PPD 167/13 Rev.1 (M)	Étude de faisabilité de la certification des plantations domaniales de l'ONAB (Bénin)	88 794	République de Corée, États-Unis	Bénin



Photo: G. Sánchez-Vigil



Photo: G. Sánchez-Vigil

3 Résultats concrets des Programmes thématiques de l'OIBT en 2017

Les Programmes thématiques de l'OIBT sont une innovation de l'Accord international sur les bois tropicaux de 2006. Étaient actifs en 2017 les suivants:

- 1) Application des lois forestières, gouvernance et commerce (TFLET)
- 2) Réduction de la déforestation et de la dégradation des forêts, et valorisation des services environnementaux dans les forêts tropicales (REDDES)
- 3) Transparence du commerce et des marchés (TMT).

Le tableau 3 indique l'état d'exécution des projets menés dans le cadre des Programmes thématiques de l'OIBT et on trouvera ci-après des exemples de projets qui ont été achevés en 2017 dans le cadre de chacun d'eux.

Application des lois forestières, gouvernance et commerce

Les projets mis en œuvre dans le cadre du TFLET contribuent aux objectifs spécifiques suivants:

- Renforcer la conformité aux lois forestières et la gouvernance en améliorant les politiques et cadres juridiques nationaux, en renforçant les organismes d'application de la loi et autres institutions, en améliorant les données et connaissances, et en intensifiant les partenariats et améliorant la coopération entre le secteur privé, les organisations de la société civile et autres acteurs.
- Améliorer la transparence et la gestion efficace des chaînes d'approvisionnement et accroître le commerce, intérieur et international, de produits bois tropicaux produits dans le respect de la légalité.
- Améliorer la capacité des collectivités et des PME à mettre en œuvre et à démontrer que les bois proviennent de sources légales, contribuant ainsi à la viabilité des moyens d'existence.

Une traçabilité des bois renforcée et une gouvernance améliorée au Guatemala

Deux études menées dans le cadre de l'avant-projet TFL-PPD 040/13 Rev.2 (M) ont permis de mieux cerner les flux de bois dans le pays, aidant ainsi à identifier les défis et coûts auxquels sont confrontées les communautés forestières s'agissant de prouver la licéité de leurs produits bois et de déterminer les mesures susceptibles d'y remédier.

L'Étude de traçabilité et de marché sur les produits forestiers au Guatemala (*Estudio de Mercado y Trazabilidad de Productos Forestales en Guatemala*) et l'Analyse de la vulnérabilité des communautés liées aux chaînes de production forestière (*Analisis de Vulnerabilidad de Comunidades Vinculadas a las Cadenas Productivas Forestales*) ont permis de clarifier: les sources de matières premières; les essences et les volumes; les routes de transport du bois; les destinations des produits transformés de type sciages, copeaux, contreplaqués et panneaux de particules; les acteurs des chaînes d'approvisionnement; la traçabilité du bois; l'application des lois; les coûts de mise en conformité à la législation pour les petits propriétaires; et les zones vulnérables à la déforestation. Ces études ont été fondées sur les informations extraites du Système informatisé d'information sur les entreprises forestières (*Sistema Electrónico de Información de Empresas Forestales*, SEINEF), un produit du projet [TMT PD 004/11 Rev.2 (M)]. Le but du SEINEF, entré en service en 2014, est d'enregistrer, de suivre et de contrôler le flux des produits forestiers par l'entremise des entreprises qui sont juridiquement constituées et immatriculées auprès de l'autorité forestière.

Ces deux études ont donné lieu à des préconisations concernant le meilleur moyen d'inciter à opérer dans le respect de la légalité. Leurs constatations aident les autorités guatémaltèques dans les efforts qu'ils mènent pour améliorer la gouvernance forestière dans leur pays.

Amélioration de la performance dans la filière de la transformation primaire du bois au Guatemala

Dans le cadre de l'avant-projet TFL-PPD 045/13 Rev.2 (M), 32 entreprises de transformation du bois implantées dans quatre des principales régions transformatrices ont bénéficié d'un renforcement de leurs capacités visant à accroître leur efficacité dans la transformation du bois. À terme, il s'agit d'augmenter les rendements dans la transformation primaire et d'améliorer le suivi et le contrôle des produits qui en sont issus.

Par ailleurs, l'avant-projet a permis de mettre au point l'application «*Rendimadera*» sur Android, conçue pour standardiser le calcul du rendement des grumes en accord avec la réglementation. Cette application a permis d'améliorer sensiblement l'efficacité chez 50 pour cent environ des entreprises de transformation primaire du bois.

Amélioration de l'auto-gouvernance dans des communautés forestières d'Indonésie

La foresterie communautaire est en plein essor en Indonésie, où les petits agriculteurs alimentent une part croissante de l'offre en bois. Si la sylviculture leur offre la possibilité d'augmenter sensiblement leurs revenus, les procédures bureaucratiques peuvent toutefois y être un obstacle majeur. Fort de ce constat, le Gouvernement de

l'Indonésie, avec l'aide du projet de l'OIBT TFL-PD 033/13 Rev.2 (M), a simplifié les formalités pour que les petits propriétaires fonciers puissent légalement récolter, transporter et vendre leur bois, contribuant ainsi à doper la filière forestière et à accroître les avantages qu'en retirent les collectivités locales et l'environnement. Suite à ce projet, huit provinces indonésiennes – Sulawesi Centre, Kalimantan oriental, Jambu, Java, Lampung, Sumatra du Nord, Nusa Tenggara et Sumatra occidentale – ont vu leur administration et leur gouvernance du bois s'améliorer à l'échelon local.



Un membre d'une communauté forestière apprend une technique d'identification du bois dans le cadre du projet de l'OIBT TFL-PD 033/13 Rev.2 (M). Suite à ce projet, les communautés forestières de huit provinces indonésiennes tirent un bénéfice accru de la vente de leur bois. Photo: Ministère indonésien de l'environnement et des forêts/OIBT



Un travailleur du bois inspecte la qualité d'un sciage dans le cadre d'activités de renforcement des capacités de la filière guatémaltèque de transformation du bois, menées au titre de l'avant-projet de l'OIBT TFL-PPD 045/13 Rev.2 (M). Photo: A. Guoron/INAB

Réduction de la déforestation et de la dégradation des forêts, et valorisation des services environnementaux dans les forêts tropicales

Les projets mis en œuvre dans le cadre du REDDES contribuent aux objectifs spécifiques suivants:

- Réduire la dégradation des forêts.
- Maintenir et améliorer l'atténuation des effets du changement climatique et autres services environnementaux procurés par les forêts tropicales.
- Contribuer à la viabilité sociale et économique ainsi qu'au bien-être des communautés tributaires des forêts en accroissant les valeurs forestières par la restauration et la réhabilitation des forêts, ainsi que les paiements des services environnementaux que procurent les forêts.

Réhabilitation d'une forêt dégradée pour la fourniture de bois de feu au Ghana

Au Ghana, le projet de l'OIBT RED-SPD 077/12 Rev.1 (F) a donné lieu à l'aménagement de 50 placettes pilotes de production de bois de feu sur un total de 18 hectares, ce avec la participation des agriculteurs de six villages situés dans les districts de Kintampo nord et de Nkoranza. Il a permis de montrer la possibilité d'intégrer la production dendroénergétique aux paysages agricoles en intercalant la plantation d'arbres avec des cultures vivrières, avec un résultat double: un accroissement des revenus des agriculteurs et du couvert forestier. Le succès de ce projet a été répercuté dans la Stratégie ghanéenne de développement des plantations forestières pour 2016-2040, qui préconise la création de boisés dédiés au charbon de bois et au bois de feu dans les zones de savane et de transition en interplantant les espèces *Senna siamea*, *Acacia* et *Azadirachta indica* avec des cultures vivrières afin de répondre à la forte demande en dendroénergie dans le pays.

Chiffrage des services environnementaux forestiers au Mexique

Au Mexique, les politiques en matière de changement climatique donnent la priorité aux écosystèmes de type forêt de mangrove, forêt inondée, forêt pluviale et forêt dunaire de broussailles, ainsi qu'à leur connectivité, ce suite à une évaluation assortie d'un chiffrage économique qui ont été menés dans l'État du Vera Cruz dans le cadre du projet de l'OIBT RED-PD 045/11 Rev.2 (M). Il en est en effet ressorti que ces écosystèmes jouent un rôle crucial s'agissant, entre autres, de réduire les pics de crue, d'assurer une alimentation fiable en eau douce, de conserver la biodiversité, de maintenir le cycle des nutriments du sol, de produire de la biomasse et de contribuer aux moyens d'existence. Les convertir en pâturages pour le bétail ou en immobilier s'accompagne donc de risques considérables. Ce projet de l'OIBT a aidé à renforcer les capacités chez les collectivités locales, les *ejidos*⁶ et les propriétaires de forêt, en vue d'améliorer leur gestion forestière et leurs pratiques rurales. Il les a par ailleurs sensibilisés aux avantages qui en découlent, à travers notamment les paiements des services environnementaux. Les femmes en particulier ont gagné en autonomie, en s'organisant en groupes pour gérer les pépinières, mener des campagnes de reboisement, créer des activités économiques basées sur l'écotourisme et l'artisanat, et même écrire un livre sur les plantes médicinales de leur région. Plusieurs supports de sensibilisation ont également été préparés dans le cadre du projet, dont des vidéos, cartes, rapports techniques, thèses de troisième cycle et articles scientifiques.

6 Un *ejido* désigne une surface de terre attribuée à une communauté rurale. La surface ainsi allouée comprend trois types de foncier: des parcelles d'urbanisation, des parcelles familiales et des terres communautaires. Il est régi dans le cadre du régime hiérarchique de l'*ejido*, les assemblées générales étant l'autorité suprême du pouvoir décisionnel.



Un agriculteur inspecte un plant de *Senna siamea* dans une placette de démonstration située dans le district de Nkoranza au Ghana. Photo: P. Masupa/OIBT

Transparence du commerce et des marchés

Les projets mis en œuvre dans le cadre du TMT contribuent aux objectifs spécifiques suivants:

- Comblent les lacunes dans la transparence du marché des bois et produits dérivés tropicaux.
- Améliorent l'accès au marché et promouvoient le commerce des bois tropicaux.
- Renforcent les systèmes d'information sur les marchés et le secteur forestier.

Meilleure compréhension de la réglementation de la CITES chez les petites entreprises en Chine

La Chine est l'un des principaux producteurs, consommateurs, importateurs et exportateurs de produits forestiers et elle joue un rôle important – principalement en tant qu'importateur – dans le commerce international des espèces arborées inscrites aux annexes de la CITES. Représentant 90 pour cent des entreprises importantes des produits forestiers, les PME y jouent un rôle crucial pour répondre à la demande en produits forestiers, tant sur le marché intérieur qu'à l'international. Il est toutefois fréquent que ces PME ne soient pas au courant de la législation et de la réglementation de la CITES, ne soient pas en mesure d'estimer les répercussions des modifications apportées à la liste des espèces inscrites et ne se conforment pas aux exigences qu'implique le commerce d'espèces arborées inscrites à la CITES.

Aux fins de surmonter ces défis, le projet de l'OIBT TMT-SPD 023/15 Rev.1 (M) a aidé à renforcer la capacité des PME et des importateurs de bois tropicaux du delta du Yang-Tsé-Kiang à comprendre et à préparer des stratégies d'approvisionnement et des plans d'activité qui prennent en compte les modifications des annexes à la CITES. Le projet a donné lieu aux trois principaux produits suivants:

- 1) Une analyse des tendances et répercussions sur le commerce chinois du bois des essences marchandes qui sont inscrites à la CITES.



Des agents du projet et M. Li Qiang (à d.), du Secrétariat de l'OIBT, visitent l'espace d'exposition de l'entreprise Hangguan Rosewood Company où sont exposés des meubles en bois de rose richement sculptés typiques du style chinois traditionnel. Grâce au projet de l'OIBT TMT-SPD 023/15 Rev.1 (M), les fabricants chinois de meubles en bois de rose ont une meilleure connaissance de la réglementation CITES. Photo: X. Luo

- 2) Une plateforme de communication en ligne, *WeChat*, servant à diffuser et à échanger des informations à jour sur la CITES.
- 3) Des ateliers de formation destinés à 100 représentants de PME et importateurs situés dans la zone du projet.

Outre le fait que le projet ait donné lieu à un élan, un intérêt, des produits et des résultats d'une portée considérable, il a aussi permis de mettre en place les bases pour que les PME de transformation de bois tropicaux et importateurs chinois de la zone du projet comprennent la CITES et se conforment à ses règles en Chine. Par exemple:

- Le projet a sensibilisé les PME à l'importance de la GDF et de protéger les espèces arborées inscrites à la CITES.
- Les travaux de recherche menés dans le cadre du projet ont permis d'améliorer l'application de la réglementation de la CITES et autres politiques, et d'accroître la capacité des PME à commercialiser des bois obtenus de forêts exploitées dans le respect de la légalité et gérées en mode durable.
- Les formations (en ligne et sur site) dispensées dans le cadre du projet ont aidé les PME chinoises à mieux comprendre les exigences de la CITES en matière de commerce et la situation concernant le commerce des espèces arborées inscrites à la CITES.

Selon M. She Xuebin, président de *Nature Company* (une PME du delta du Yang-Tsé-Kiang):

WeChat est pour nous un bon moyen de suivre et de surveiller les tendances au niveau des exportations de produits bois de type parquets, fenêtres et portes, etc. Elle réunit les données du commerce les plus fiables, les experts les plus influents, l'actualité la plus récente de la filière forestière et elle joue un rôle important pour que les entreprises maîtrisent son développement.

L'Atlas des bois tropicaux

Dans le cadre du projet TMT-SPD 010-12 Rev.1 (M) a été publié l'*Atlas des bois tropicaux*, qui présente les caractéristiques et comportements technologiques de 300 essences, dont 238 tropicales et 17 tempérées. L'inclusion d'essences tempérées facilite la comparaison avec les essences tropicales et leurs applications à diverses finalités. L'*Atlas* réunit les trois ouvrages de référence couramment utilisés sur les bois tropicaux qui ont été publiés entre 1986 et 1990 après leur mise à jour.

L'*Atlas des bois tropicaux* offre une grande diversité d'informations sur chacune des essences qui y figurent, telles que leurs propriétés physiques et mécaniques, la durabilité naturelle et imprégnabilité du bois, le traitement de préservation requis, le séchage, le sciage et l'usinage, l'assemblage, les classements commerciaux, la réaction au feu, les principales utilisations, les restrictions au commerce et les appellations vernaculaires dans les principaux pays producteurs.

L'*Atlas des bois tropicaux* permettra d'accroître l'accès à l'information sur les essences moins utilisées et sera une référence vitale pour les producteurs (par ex., aménagistes forestiers, entreprises d'exploitation forestière et décideurs politiques), les consommateurs (par ex., négociants, transformateurs, les architectes, constructeurs, maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage), les établissements de recherche et d'enseignement, et les pouvoirs publics et décisionnaires, pour ainsi combler les lacunes dans la transparence du marché et favoriser le commerce des bois et produits dérivés tropicaux.

Un système d'information forestière viable pour le Guatemala

À l'instar de nombreux autres pays producteurs de bois, le Guatemala éprouve des difficultés à prouver que ses produits forestiers sont en conformité avec la législation, un défi qui devient d'autant plus compliqué s'agissant de mettre en place des mécanismes de suivi qui promeuvent les pratiques forestières légales. Le problème tient en partie au fait que les actions de suivi et de vérification

sont opérées manuellement et dépendent du pouvoir discrétionnaire et bureaucratique des organismes de réglementation. Pour surmonter ces défis, le Guatemala a sollicité l'appui de l'OIBT en vue de renforcer son Système d'information forestière (*Sistema de Información Forestal de Guatemala*, SIFGUA) aux fins d'automatiser les demandes et approbations relevant des processus forestiers que requiert la loi, d'accroître la transparence du marché et du commerce, et d'améliorer la prise de décisions dans le secteur forestier.

Le projet de l'OIBT TMT-PD 004/11 Rev.2 (M) a ainsi aidé à actualiser le SIFGUA en automatisant les processus forestiers, en minimisant les délais de réponse, en standardisant les formulaires et procédures, en réduisant les erreurs humaines, en limitant les pouvoirs discrétionnaires des agents et la bureaucratie, et en permettant d'honorer les dates butoirs fixées par la loi pour traiter les requêtes et demandes. Le SIFGUA se compose de trois systèmes d'information:

- 1) Le Système informatisé d'information sur les entreprises forestières (SEINEF)**⁷: ce système de traçabilité du bois enregistre, suit et contrôle le flux de produits forestiers qui transite par les entreprises. Standardisé, le document de transport du bois – la «lettre de voiture de l'entreprise» – est désormais émis par voie électronique.

Le SEINEF, qui est obligatoire pour toutes les entreprises quelle que soit leur taille, offre à ses usagers tout un éventail de services, tels que la numérisation et l'examen automatiques de leurs rapports réguliers; la vérification de la documentation accompagnant les entrées et sorties d'inventaire; et les analyses des niveaux de rendement et flux internes. L'un de ses avantages directs pour les entreprises est de réduire le temps passé à obtenir les autorisations et du coût que cela implique. À ce sujet, M. Edy Corado, le Directeur général de *Natural Woods*, un exportateur de parquets en bois d'ingénierie, a déclaré:

Nous, les entrepreneurs, fondons nos décisions sur des chiffres, à savoir que si nous avons des chiffres positifs, nous serons prêts à évoluer. Et le SEINEF s'est avéré être un système qui nous aide, non seulement à tenir nos registres à jour pour l'INAB, mais aussi à rationaliser le processus. Nous n'avons plus besoin de nous rendre dans des bureaux pour y faire examiner nos rapports, ce qui pouvait nécessiter jusqu'à neuf mois, et y revenir pour les récupérer. C'était une procédure coûteuse et rébarbative pour obtenir une approbation.

- 2) Le système informatisé de l'administration forestière dans les aires protégées** (*Sistema Electrónico de Administración Forestal en Áreas Protegidas*)⁸: ce système automatise divers services forestiers que fournit le Conseil national des aires protégées (*Consejo Nacional de Áreas Protegidas*), l'autorité chargée de gérer les forêts dans les aires protégées naturelles. Il a été conçu pour automatiser

7 www.seinef.inab.gob.gt

8 <http://seaf.conap.gob.gt>



Des agents de la Police nationale guatémaltèque de l'environnement suivent une formation au suivi sur le terrain des chargements de bois dans le cadre du projet de l'OIBT TMT-PD 004/11 Rev.2 (M). Photo: L. Siney/INAB

la délivrance des permis d'exploiter les forêts dans les aires protégées⁹, l'immatriculation des professionnels qui élaborent les plans de gestion pour les aires protégées et la délivrance des autorisations CITES.

- 3) Le Système informatisé de gestion des forêts** (*Sistema Electrónico para la Gestión Forestal*)¹⁰, pour les forêts hors aires protégées: ce système automatise divers services qu'assure l'Institut national des forêts (*Instituto Nacional de Bosques*, INAB), l'autorité chargée de gérer les forêts hors aires protégées naturelles. Il comprend des services automatisés associés à l'exploitation forestière, des incitations en faveur des forêts, le Registre national des forêts, les demandes de lettres de voiture destinées aux entreprises et les demandes de permis d'exporter concernant les forêts hors aires protégées.

Ces trois systèmes ont facilité la vérification automatique et en temps réel des stocks, de l'état d'avancement des opérations de récolte et le suivi routier des chargements de bois. Le SIFGUA diffuse également des informations par le biais de son site web¹¹, avec des données qui sont aujourd'hui accessibles au public sur, par exemple, les entreprises forestières en activité au Guatemala, la production de bois, les produits bois, l'import-export de bois, les essences et les zones forestières dotées d'un plan de gestion approuvé.

9 Au Guatemala, une aire protégée naturelle se compose d'une zone centrale et d'une zone tampon. L'exploitation à faible impact (EFI) est autorisée uniquement dans la zone tampon, moyennant une limite de 14 mètres cubes de bois sur un cycle de rotation de 40 années.

10 <http://segefor.inab.gob.gt>

11 www.sifgua.org.gt

Tableau 3: État d'exécution des projets dans le cadre des Programmes thématiques de l'OIBT en 2017

Soumis par	Numéro de projet	Intitulé	Financement de l'OIBT (\$EU)	État d'exécution*
TFLET				
Australie	TFL-PD 037/13 Rev. 2 (M)	Mise en œuvre d'un système de traçabilité génétique en Indonésie	518 833	En cours
Cameroun	TFL-PD 014/09 Rev.1 (M)	Réduction de l'exploitation forestière illicite dans le cadre d'une meilleure gouvernance des forêts communautaires de la Division Lorn et Djerem, région Est (Cameroun)	302 562	Achevé [Décision 6(LII) du Conseil]
Guatemala	TFL-PPD 040/13 Rev.2 (M)	Élaboration d'un programme de renforcement de la traçabilité des produits forestiers de source licite au Guatemala	74 586	Achevé
Guatemala	TFL-PPD 045/13 Rev. 2 (M)	Amélioration du suivi et de la rentabilité des produits forestiers grâce à l'élaboration d'un programme destiné à améliorer les performances de la filière de transformation des produits forestiers primaires (Guatemala)	66 942	Achevé
Indonésie	TFL-PD 032/13 Rev. 2 (M)	Renforcement de la capacité des institutions locales à gérer la foresterie communautaire de manière pérenne dans la région de Sanggau afin d'améliorer les moyens d'existence (Indonésie)	456 680	En cours
Indonésie	TFL-PD 033/13 Rev. 2 (M)	Renforcement de la gouvernance des forêts communautaires par une meilleure capacité à administrer adéquatement le bois dans la région de Java et Nusa Tenggara en Indonésie (Indonésie)	495 880	Achevé
Panama	TFL-PD 044/13 Rev.2 (M)	Renforcement de la capacité gestionnaire de l'ANAM à réduire l'exploitation forestière illicite et le commerce associé dans la région est du Panama (Bayano et Darien) dans le cadre de mécanismes de suivi et de contrôle (Panama)	412 556	En cours
PNG	TFL-SPD 043/13 Rev. 1 (M)	Vérification de la chaîne de traçabilité des exploitants de bois en PNG (Papouasie-Nouvelle-Guinée)	147 280	Achevé [Décision 6(LII) du Conseil]
REDDES				
Brésil	RED-PD 029/09 Rev.1 (F)	Suivi de l'évolution de la déforestation, de l'exploitation forestière et des affectations des sols dans la forêt panamazonienne – PANAMAZON II	1 124 784	En cours
Brésil	RED-SPD 058/11 Rev.2 (F)	Développement des services écosystémiques liés à la REDD+ dans la forêt pluviale atlantique brésilienne	142 110	Achevé [Décision 6(LII) du Conseil]
Ghana	RED-SPD 077/12 Rev.1 (F)	Réhabilitation des forêts dégradées en vue d'une production pérenne de bois-énergie et de l'atténuation du changement climatique dans la zone de transition forêt-savane au Ghana	121 662	Achevé
Ghana	RED-PD 093/12 Rev.3 (F)	Faire avancer le processus de la REDD+ au Ghana: préparation de dispositifs pilotes REDD+ pour les forêts et agroforêts hors réserves	297 205	En cours
Guatemala	RED-SPD 079/12 Rev.1 (F)	Renforcement de la gouvernance et de la gestion durable des écosystèmes de la mangrove au Guatemala au titre de mesure d'adaptation au changement climatique	146 751	En cours
Libéria	RED-SPD 084/12 Rev.1 (F)	Amélioration de l'efficacité des politiques et activités forestières au Libéria dans le cadre de projets de démonstration du processus de la REDD+	149 922	En cours
Mexique	RED-PD 045/11 Rev.2 (M)	Évaluation environnementale et valorisation économique des services écosystémiques dispensés par les forêts côtières (mangroves, forêts inondées, forêts ombrophiles et brousses sur les dunes) et les systèmes agricoles qui tendent à s'y substituer dans la plaine littorale de Veracruz (Mexique)	470 682	Achevé
TMT				
Cameroun	TMT-SPD 020/15 (M)	Appui à l'ANAFOR pour un fonctionnement optimal de la base de données sur la gestion de <i>P. Elata</i> (assamela) au Cameroun	113 400	Achevé
China	TMT-SPD 023/15 Rev.1 (M)	Accompagnement des PME et des importateurs de bois tropicaux en vue d'une meilleure connaissance de la CITES et de la nécessité de se soumettre à ses règles en Chine	150 000	Achevé
Congo	TMT-SPD 021/15 (I)	Mise en place d'un observatoire de l'exploitation de <i>P. Elata</i> en République du Congo	130 000	Achevé
France	TMT-SPD 010/12 Rev.1 (M)	Édition de l'ouvrage: Atlas des bois tropicaux – 1 ^{ère} édition: Caractéristiques technologiques et utilisations de 273 essences tropicales (et 17 tempérées) (France)	138 033	Achevé
Ghana	TMT-SPD 012/12 Rev.1 (M)	Amélioration du commerce intra-africain et de la transparence du marché du bois et des produits dérivés (Ghana)	111 931	Achevé
Ghana	TMT-SPD 017/15 Rev. 2 (M)	Amélioration de la conservation et du commerce durables de <i>Pericopsis elata</i> au Ghana	149 997	Achevé
Mondial	TMT-SPD 022/15 (M)	Création d'une collection d'échantillons de référence documentée en intégralité et d'un système d'identification de toutes les espèces de <i>Dalbergia</i> inscrites à la CITES et étude de faisabilité de <i>Diospyros</i> et des essences d'aspect similaire	200 000	Achevé
Guatemala	TMT-PD 004/11 Rev.2 (M)	Renforcement du système guatémaltèque d'information sur le marché en vue d'accroître la transparence des marchés et du négoce et de faciliter les décisions dans le secteur forestier (Guatemala)	359 716	Achevé
Guyana	TMT-SPD 014/13 Rev.1 (M)	Pérennisation de la gestion et de l'exploitation commerciale de l'essence <i>Cedrela Odorata</i> (cèdre rouge) inscrite sur les listes de la CITES au Guyana	136 640	Achevé

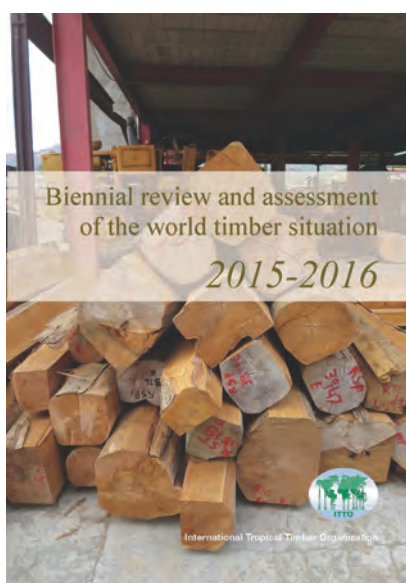
* Tous les projets répertoriés «achevé» ont été déclarés achevés lors de la 53^e session du Conseil international des bois tropicaux.



Photo: Rahmayanti

4 Économie, statistiques et marchés

Revue et évaluation de la situation mondiale des bois



En vertu de l'Accord international sur les bois tropicaux (AIBT) de 2006, un «examen et une évaluation de la situation mondiale des bois» doivent être publiés tous les deux ans. En 2017, l'OIBT a publié la *Revue biennale et évaluation de la situation mondiale des bois 2015-2016*¹², qui apporte des éclairages sur les faits nouveaux intervenus dans le secteur mondial et les marchés internationaux du bois ainsi que sur leurs tendances. L'édition 2017 de la *Revue*

12 www.itto.int/fr/annual_review

biennale dresse un bilan de la production, du commerce et des prix des produits bois primaires (bois ronds industriels, sciages, placages et contreplaqués); du commerce et des prix des produits bois de transformation secondaire; des principales essences tropicales qui sont commercialisées; et des orientations du commerce des produits bois primaires d'origine tropicale. Ses chiffres ont été inclus dans la base de statistiques en ligne de l'OIBT¹³, qui couvre désormais la période 1990-2016 et constitue donc un outil exceptionnel pour analyser l'évolution du commerce des bois et produits dérivés tropicaux, ainsi que ses tendances de long terme, de même que les réorientations majeures qu'ont connu la production de bois et sa transformation plus poussée.

Cette dernière édition de la *Revue biennale* livre notamment une étude de cas complète sur la filière du contreplaqué en Chine¹⁴, pays qui est aujourd'hui l'un des principaux producteurs de ce produit. Elle décrit les effets qu'a la Chine sur l'offre en matières premières au niveau mondial, de même que les améliorations dans l'efficacité de la production de contreplaqué et les réorientations qui y ont lieu sur le plan de ses utilisations finales.

Rapport sur le marché des bois tropicaux

En 2017 ont été publiés vingt-trois numéros du *Rapport sur le marché des bois tropicaux* (TTMR), qui contient des actualités et des informations sur les tendances du marché des bois tropicaux et de leur commerce dans le monde¹⁵.

13 www.itto.int/fr/annual_review_output

14 L'étude de cas sur la Chine a été menée dans le cadre des travaux de collaboration qui se poursuivent entre l'OIBT, la FAO et l'APFNet.

15 Le *Rapport sur le marché des bois tropicaux* (TTMR) est disponible (sur inscription gratuite) sur: www.itto.int/market_information_service



M. G. Dieterle inspecte un chargement de bois certifié conforme au FSC durant une visite d'entreprises du bois à Shanghai en Chine. Photo: Administration nationale des forêts

Suivi de la certification des forêts

Lors de sa session annuelle en 2017, le Comité de l'économie, des statistiques et des marchés a passé en revue les avancées enregistrées sur le plan de la certification des forêts et du bois (jusqu'en 2016). Il a relevé que, dans les pays producteurs membres de l'OIBT, la superficie totale de forêts certifiées couvrait 30 millions d'hectares en 2016 (soit une progression de 1,1 million d'hectares comparé à 2015), un chiffre qui représente 6 pour cent de la surface mondiale de forêts certifiées (498 millions d'hectares). Concernant les certificats de chaîne de contrôle (CdC), 3 261 au total étaient en vigueur dans les pays producteurs membres de l'OIBT (une progression de 5 pour cent comparé à 2015), soit 8 pour cent de leur nombre total dans le monde. Le tableau 4 résume la situation dans ces pays.

Dans les pays producteurs membres de l'OIBT, la certification forestière passe principalement par deux dispositifs internationaux: celui du Conseil de bonne gestion forestière (FSC) et celui du Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC).

- **FSC**
 - Dans les pays producteurs de l'OIBT, la superficie de forêts certifiées a atteint 19 millions d'hectares en 2016, soit 6 pour cent de la surface totale de forêt certifiée par le FSC dans le monde.
 - En 2016, les pays producteurs présentant les plus vastes surfaces de forêt certifiée par le FSC sont les suivants:
 - Le Brésil: 6,2 millions d'hectares
 - L'Indonésie: 2,8 millions d'hectares
 - Le Congo: 2,6 millions d'hectares.
 - Les certificats de CdC délivrés par le FSC dans les pays producteurs de l'OIBT se sont élevés au nombre de 2 766 en 2016, soit 8,5 pour cent du total mondial du FSC. Les trois pays de tête en termes de nombre furent le Brésil (1 078), le Viet Nam (526) et l'Inde (351).
- **PEFC**
 - Dans les pays producteurs de l'OIBT, la superficie totale de forêt certifiée dans le cadre du PEFC est de 8,6 millions d'hectares en 2016 (en progression de 5 pour cent comparé à 2015), soit 2,9 pour cent de la superficie totale de forêt certifiée par le PEFC dans le monde.
 - En 2016, les pays producteurs de l'OIBT présentant les plus vastes surfaces de forêt certifiée par le PEFC se situaient dans les pays suivants:
 - La Malaisie: 4,04 millions d'hectares

- Le Brésil: 2,72 millions d'hectares
- L'Indonésie: 1,85 million d'hectares (soit plus du double comparé à 2015).
- Les certificats de CdC délivrés par le PEFC dans les pays producteurs de l'OIBT étaient au nombre de 490 en 2016 (soit 4,5 pour cent du total mondial délivré par le PEFC). Chez les producteurs de l'OIBT, la Malaisie détient la plus grande part des certificats de chaîne de contrôle, à savoir 353.

Outre les dispositifs du FSC et du PEFC, trois pays producteurs de l'OIBT se sont dotés de leur propre mécanisme de certification comme suit:

- 1) Le Programme brésilien de certification forestière (CERFLOR)
- 2) La Coopération pour la certification forestière indonésienne (IFCC)
- 3) Le Conseil malaisien de certification du bois (MTCC).

Le PEFC a avalisé l'ensemble des dispositifs de certification susmentionnés et intégré leurs statistiques aux siennes.

En 2016, les forêts certifiées dans le monde l'étaient pour deux tiers par le PEFC, contre près d'un tiers par le FSC, mais ce dernier représentait la plus grande part des forêts certifiées dans les pays producteurs membres de l'OIBT.

L'Institut indonésien d'écolabellisation (LEI) a rapporté qu'en 2016 2,4 millions d'hectares de forêt étaient certifiés au titre de son dispositif de certification. En outre, le Système indonésien de vérification de la légalité du bois (SVLK), qui a été créé dans le cadre de l'Accord de partenariat volontaire (APV) entre le Gouvernement de l'Indonésie et l'Union européenne (UE), délivre des preuves de conformité à la législation des produits bois indonésiens: 22,2 millions d'hectares de forêt sont en Indonésie couverts par ce système¹⁶.

Accès des bois et produits dérivés tropicaux au marché

Lors de sa session annuelle de 2017, le Comité de l'économie, des statistiques et des marchés a passé en revue la situation de l'accès des bois et produits dérivés tropicaux au marché. Il a noté que des lignes directrices et examens avaient été publiés en 2016-2017 afin de faciliter la compréhension de la loi Lacey instaurée par les États-Unis d'Amérique (E.-U.), du Règlement sur le bois de l'UE (RBUE), de la loi interdisant l'exploitation forestière illicite en Australie et de la loi sur le bois «propre» au Japon, des instruments qui tous requièrent des preuves attestant de la conformité des bois importés à la législation applicable.

Dans le cas du RBUE, le Comité a été informé que des lois nationales avaient été instaurées dans tous les États membres de l'UE. La version la plus récente du *Document d'orientation concernant le règlement sur le bois de l'UE* a été adoptée en février 2016.

Le Gouvernement des États-Unis a lancé un nouveau système informatisé appelé «Automated Commercial Environment» destiné à faciliter les importations dans

¹⁶ Les surfaces forestières qui sont certifiées par l'Institut indonésien d'écolabellisation ou qui sont couvertes par le Système indonésien de vérification de la légalité du bois ne sont pas incluses dans le tableau 4.

Tableau 4. Superficie de forêt certifiée dans les pays producteurs membres de l'OIBT

	2015	2016
Superficie totale de forêt certifiée par dans les pays producteurs membres de l'OIBT	28,9 millions d'ha (6,3% de la superficie mondiale de forêt certifiée, qui est de 458 millions d'ha)	30 millions d'ha (en hausse de 1,1 million d'ha; 6% de la superficie mondiale de forêt certifiée, qui est de 498 millions d'ha)
Nombre de certificats de la chaîne de contrôle dans les pays producteurs membres de l'OIBT (pourcentage du nombre total de chaînes de contrôle dans le monde)	3 105 (7,7%)	3 261 (8%)
Superficie totale de forêt certifiée par le FSC dans les pays producteurs membres de l'OIBT (pourcentage de la superficie totale de forêt certifiée par le FSC dans le monde)	18 millions d'ha (9,7%)	19 millions d'ha (6%)
Superficie totale de forêt certifiée par le PEFC dans les pays producteurs membres de l'OIBT (pourcentage de la superficie totale de forêt certifiée par le PEFC dans le monde)	8,2 millions d'ha (3%)	8,6 millions d'ha (2,9%)
Autres dispositifs de certification	2,6 millions d'ha	2,4 millions d'ha

le cadre de sa loi Lacey, dont les règles connexes sont appliquées aux zones de commerce extérieur depuis novembre 2016.

En vertu de la loi d'interdiction de l'exploitation forestière illicite, le Gouvernement australien a émis des directives spécifiques à l'adresse des pays pour aider les importateurs à comprendre les cadres de réglementation des pays exportateurs.

En accord avec la loi japonaise sur le bois «propre», une entreprise peut s'inscrire à titre volontaire pour faire certifier les mesures qu'elle applique afin de s'assurer que son commerce concerne uniquement des bois produits dans le respect de la légalité; un organisme agréé par le gouvernement japonais est autorisé à délivrer cette certification. Le registre volontaire est entré en vigueur à la fin de 2017.

Le Comité a été informé que la Conférence des Parties (CdP) à la CITES a adopté en octobre 2016 des décisions visant à inscrire certaines espèces de plantes aux annexes de la CITES. Suite à ces décisions, de 231, le nombre d'espèces arborées tropicales inscrites à l'annexe II de la CITES est passé à 238.

Mécanisme de surveillance indépendante du marché dans le cadre du FLEGT

Le Mécanisme de surveillance indépendante du marché (SIM)¹⁷ dans le cadre du FLEGT (Plan d'action relatif à l'application des lois forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux) est une initiative pluriannuelle mise en œuvre par l'OIBT et financée par l'UE qui a pour but d'accompagner la mise en œuvre des APV bilatéraux conclus entre l'UE et les pays fournisseurs de bois. Le Mécanisme SIM exploite l'analyse des flux commerciaux et la recherche sur le marché pour évaluer de manière indépendante le commerce, les incidences commerciales et l'acceptation des bois sous autorisation FLEGT ainsi que les tendances afférentes sur le marché de l'UE. Il vise en outre à améliorer les connaissances et les répercussions des APV sur les prix du bois, leur commerce et les tendances du marché dans le monde, notamment sur le plan de leur pertinence pour les pays partenaires d'un APV.

¹⁷ www.flegtim.eu

En 2017, le Mécanisme SIM a mis en place un réseau de correspondants qui maille sept marchés majeurs de l'UE ainsi que l'Indonésie et le Ghana; mené des études exploratoires et des enquêtes auprès des acteurs sur les marchés de l'UE ainsi qu'en Indonésie et au Ghana; et publié son rapport annuel pour 2015-2016.

Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché

Partage d'expériences en matière de promotion de l'investissement dans les industries des bois tropicaux et la foresterie tropicale

Lors de la Discussion annuelle 2017 sur le marché, qui s'est tenue pendant la 53^e session du Conseil international des bois tropicaux, on s'est penché sur les expériences qui ont permis de débloquer l'investissement dans les forêts tropicales et les enseignements qui en ont été tirés.¹⁸ Présidée par le co-coordonateur du TAG, M. André de Boer, y sont intervenus des orateurs du Brésil, de la Finlande, d'Allemagne, des Pays-Bas, de Papouasie-Nouvelle-Guinée et du Pérou.



La Discussion annuelle 2017 de l'OIBT sur le marché était présidée par M. André de Boer. Photo: D. Piaggio/SERFOR

¹⁸ Les présentations délivrées lors de la Discussion annuelle 2017 sur le marché sont disponibles sur: www.itto.int/itc-53/presentations. Une vidéo récapitulative est disponible sur: www.itto.int/itc-53/market_discussion



M^{me} Ingrid Nielsen, dirigeante d'*Investment Advisory Strategy Consulting* chez *Indufor* (Finlande), a parlé d'un projet en Tanzanie qui, moyennant un investissement de 20 millions d'euros, a aidé de petits propriétaires fonciers dans 60 villages à créer 15 000 hectares de

plantations. M^{me} Nielsen en a conclu qu'«il était possible, rentable et durable» d'élargir l'échelle des petits exploitants en les regroupant en pôles ou associations afin de produire des volumes de bois en quantités industrielles.



M. Erik Fisher, Président du Comité du bois et de ses industries au sein de l'Association des exportateurs péruviens (*Asociación de Exportadores*) au Pérou, a présenté le cas d'une concession en forêt naturelle péruvienne qui, en impliquant des collectivités locales,

créé des emplois pour 350 habitants et stimule l'économie locale, tout en mettant un terme à la déforestation dans cette région et en générant des avantages significatifs pour la conservation de la biodiversité.



M. Ivan Tomaselli, Président de la firme *STCP Consulting and Engineering* basée au Brésil, a montré que les pays d'Amérique latine dotés d'un programme de plantation de grande échelle présentaient les secteurs du bois les plus dynamiques de la région et

a décrit les facteurs cruciaux qu'il considère comme étant propices au développement durable du secteur forestier.



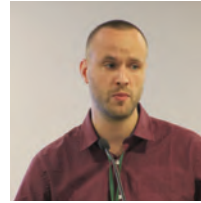
M. Bob Tate, Directeur exécutif de l'Association des industries forestières de Papouasie-Nouvelle-Guinée, a expliqué que la politique d'orientation et l'incertitude politique constituaient dans son pays le principal obstacle à l'investissement. «Les conflits et la

confusion que suscitent diverses parties dont les objectifs de développement divergent ne font qu'éloigner tout éventuel investisseur dans le développement de la filière forestière et leur envoient un signal d'alerte, à savoir que les règles peuvent changer à tout moment et pour n'importe quelle raison», a-t-il ajouté.



M. Christian Held, Directeur adjoint de la Division de l'investissement forestier chez *UNIQUE Consulting* (Allemagne), a suggéré que les trois grands modèles de production de bois – forêts naturelles, plantations forestières et régimes agroforestiers – revêtaient tous

une importance égale pour répondre à la future demande en bois. Toutefois, les données des opérations d'*UNIQUE* en Uruguay indiquent que des plantations gérées en mode durable sont dix fois plus rentables que des forêts naturelles gérées de la même manière.



M. Rik Sools, Directeur adjoint et expert principal en foresterie chez *FORM International* (Pays-Bas), a parlé des travaux que conduit son entreprise au Ghana et en Tanzanie pour attirer des investissements en vue de créer environ 12 000 hectares de plantations forestières. Au

nombre des facteurs de réussite en la matière, il a cité le développement graduel, l'emploi d'un modèle viable et durable qui prend en compte les questions sociales et environnementales, une croissance biologique élevée et une formule d'investissement associant public et privé.

Déclaration du Groupe consultatif sur le commerce



M. Barney Chan, Coordonnateur du Groupe consultatif sur le commerce (TAG)¹⁹, a présenté une déclaration au nom du TAG. Le TAG a relevé «un désir grandissant en Chine» de développer pour le bois des chaînes d'approvisionnement «vertes». Il a fait référence à une

table ronde tenue en septembre 2017 à Shanghai qui a réuni seize grandes entreprises du bois basées en Chine et le Secrétariat de l'OIBT, au cours de laquelle les fabricants chinois ont exprimé leur souhait d'utiliser des matériaux conformes à la législation dans leurs produits.

Selon la déclaration du TAG, tous les participants à ce dialogue ont convenu que le but devrait être de mettre en place un «mécanisme de chaîne d'approvisionnement verte» destiné à promouvoir l'approvisionnement stable, licite et durable de bois tropicaux, qui fédérerait tous les acteurs.

Dans cette déclaration, M. Chan a également évoqué la demande croissante en bois pour toute une série de finalités, telles que la construction de bâtiments élevés et l'énergie de biomasse. «La question pour le secteur privé est de savoir comment galvaniser les ressources financières pour créer les prochaines récoltes de fibres ligneuses», a-t-il dit. Le TAG a appelé l'OIBT à mettre en place un groupe de travail pour orienter les travaux ultérieurs de l'OIBT en matière de plantations arboricoles.

¹⁹ Le TAG a été créé aux fins de contribuer des apports aux travaux que mène l'OIBT en matière de politique forestière et de projets. Il est ouvert à toute personne ayant un intérêt dans le commerce des bois tropicaux, y compris représentants des industries forestières tropicales, exportateurs et importateurs de bois, consultants dans le domaine de la filière du bois et de son commerce, et associations du commerce et de la filière.

CRÉDITS DES PHOTOS CI-DESSUS
Ingrid Nielsen, Bob Tate, Christian Held, Barney Chan: D. Piaggio/SERFOR.
Erik Fisher, Rik Sools: Rahmayanti. Ivan Tomaselli: SEMIRA Comunicaciones



Photo: Natural Resources Development Center (NRDC)

5 Industrie forestière

Mécanismes de financement des petites et moyennes entreprises forestières

En 2017, le Comité de l'industrie forestière a examiné les aménagements, politiques et programmes ayant pour objet d'améliorer les mécanismes de financement des PME forestières. M. Rizo Patron, Directeur de la compétitivité des forêts au SERFOR, a informé le Comité que le Pérou s'employait à simplifier les procédures de manière à ce que le système de prêts et crédits corresponde mieux aux caractéristiques et besoins du secteur forestier péruvien. Il a parlé du besoin de mettre en place un environnement propice à l'accroissement des financements et investissements, et du rôle que les incitations, de type subventions aux communautés et associations forestières, prêts à faible taux d'intérêt et autres mesures fiscales, peuvent jouer à cet égard.



M. Rizo Patron a fourni des informations au Comité de l'industrie forestière sur les dispositifs de crédit destinés aux PME forestières au Pérou. Photo: Rahmayanti



M^{me} Desy Ekawati a parlé d'une activité pilote que finance l'OIBT en Indonésie en vue d'octroyer des prêts aux PME forestières. Photo: Rahmayanti

M^{me} Desy Ekawati a décrit les retombées d'une activité de l'OIBT, achevée en 2016, qui a piloté un dispositif destiné à octroyer des crédits à des PME forestières, ainsi que les enseignements qui en ont été tirés. Dans le cadre de cette activité, trois PME ont bénéficié d'un crédit relayé par une banque locale spécialisée dans l'agro-business. Ces crédits ont été utilisés par les PME pour acquérir du matériel ou leur ont servi de capitaux de roulement pour produire des granulés. Elles les ont depuis remboursés. M^{me} Ekawati a ajouté que, si les PME indonésiennes veulent bénéficier d'une forme officielle de financement, elles doivent à cet égard étoffer leurs capacités à monter des dossiers de demande de crédit et leurs compétences concernant les questions techniques et administratives.



Photo: Ministère indonésien de l'environnement et des forêts



Photo: A. O. Lokossou

6 Reboisement et gestion forestière

Renforcement des capacités à appliquer les lignes directrices sur la gestion durable des forêts

Un second atelier régional sur les *Lignes directrices volontaires de l'OIBT pour la gestion durable des forêts tropicales naturelles* a été organisé du 8 au 12 mai 2017 à Cotonou au Bénin²⁰. Il avait pour objectif de stimuler l'élaboration et l'application de lignes directrices de niveau national et infra-national en matière de GDF, en s'inspirant des lignes directrices de l'OIBT publiées en 2015 ainsi que d'expériences qu'ont menées d'autres pays de la région. Les participants à cet atelier ont conclu qu'il y avait nécessité de réviser les *Principes, critères et indicateurs OAB-OIBT de la gestion durable des forêts tropicales naturelles d'Afrique*.

Conférence internationale sur la pérennisation des écosystèmes de la mangrove

Près de 300 décideurs, chercheurs, intervenants de terrain et représentants de collectivités venus de 25 pays ont participé à la Conférence internationale sur la pérennisation des écosystèmes de la mangrove, qui s'est déroulée à Bali du 18 au 21 avril 2017²¹. Les présentations qui y ont été données ont montré que, moyennant des investissements adéquats, la gestion durable des forêts de palétuviers peut jouer un rôle significatif s'agissant de conserver et de valoriser les puits de carbone, de faciliter l'adaptation au changement climatique et de réaliser les

ODD 5, 13, 14 et 15. Elle a également illustré le rôle précurseur que jouent les femmes à travers le monde dans la restauration et la réhabilitation des mangroves dégradées de même que l'importance de faire participer les populations locales à leur gestion durable. Elle a débouché sur l'«*Appel de Bali à l'action en faveur de la pérennisation des écosystèmes de la mangrove*», articulé autour de cinq mesures cruciales qui, si elles sont appliquées, aideront à faire en sorte que les écosystèmes de la mangrove soient protégés, étendus et gérés suivant des modes pérennes. En bref, il s'agit de:

- 1) Privilégier la gestion durable des mangroves dans les politiques et législations nationales, et renforcer l'application des lois forestières.
- 2) Promouvoir la planification éclairée des affectations des sols, clarifier le régime foncier et les droits d'usage, et responsabiliser les collectivités locales, et plus particulièrement les femmes.
- 3) Accroître l'efficacité de la restauration des mangroves en employant les meilleures stratégies et pratiques de restauration (ou les mieux adaptées).
- 4) Faciliter l'accès aux mécanismes de financement afin d'intensifier les mesures d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets qui s'appuient sur les mangroves.
- 5) Générer et diffuser des connaissances sur la gestion et l'évolution des mangroves.

Cette Conférence était organisée conjointement par l'OIBT, le Ministère indonésien de l'environnement et de la foresterie, ainsi que la Société internationale des écosystèmes de la mangrove (ISME), et avec le concours de plusieurs partenaires, au nombre desquels l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN)-la Coopération de la République de Corée pour les forêts, le Centre de recherche internationale sur les forêts (CIFOR), la FAO, le Service forestier américain,

20 La déclaration de l'Atelier et les présentations sont disponibles sur: www.itto.int/fr/news_releases/id=5125

21 L'«*Appel de Bali à agir en faveur de la pérennisation des écosystèmes de la mangrove*», le rapport ainsi que les vidéos et les présentations relatifs à la Conférence sont disponibles sur: www.itto.int/mangrove2017



Ce ponton en bois qui traverse une mangrove au Centre d'information sur la mangrove à Bali en Indonésie permet aux visiteurs d'apprécier la beauté et l'importance des forêts de palétuviers. Photo: K. Sato/OIBT



Les participants à la Conférence internationale sur la pérennisation des écosystèmes de la mangrove saluent de la main après avoir planté des plants de palétuviers au Centre d'information sur la mangrove à Bali en Indonésie. Photo: Ministère indonésien de l'environnement et des forêts

ainsi que des groupes de la société civile actifs dans le domaine de la mangrove et le secteur privé en Indonésie. Elle a été financée grâce à de généreuses contributions mises à disposition par les Gouvernements du Japon et des États-Unis d'Amérique.

Les résultats de la Conférence ont été présentés lors d'une manifestation en marge de la CdP-23 à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Intitulée «Mangroves des régions tropicales: Concrétiser leur potentiel dans l'optique de l'atténuation du changement climatique et de l'adaptation à ses effets», elle a été coorganisée par l'OIBT et le Centre japonais de recherche-développement sur la REDD+.



Photo: M. Manzanero

7 Programme de bourses

Le Programme de bourses de l'OIBT a pour objectif de promouvoir le développement des ressources humaines et de renforcer les compétences professionnelles en matière de foresterie tropicale et disciplines connexes dans ses pays membres. Depuis sa création en 1989, le Programme a permis à plus de 1 353 jeunes et actifs en milieu de carrière d'une cinquantaine de pays de poursuivre leur développement professionnel et d'améliorer leurs perspectives d'évolution. Le total de l'investissement dans ce programme avoisine 8 millions \$EU, le Japon ayant alimenté 69 pour cent de cette somme, les États-Unis 17 pour cent, les Pays-Bas 8 pour cent et l'Australie 3 pour cent, tandis que le reliquat est abondé par diverses sources, dont le secteur privé.

En 2017, le Conseil international des bois tropicaux a attribué à des professionnels issus de quinze pays membres producteurs un total de dix-huit bourses, dont le montant total s'est élevé à 110 811 \$EU. Les figures 1 à 3 indiquent leur répartition par région, objectif et genre.

Procédure de candidature en ligne

Les dossiers de candidature peuvent être déposés sur: www.itto.int/fr/itto_fellowship_login

Brochure sur les bourses

La brochure du Programme de bourses de l'OIBT est disponible sur: www.itto.int/fr/publicity_materials

Figure 1: Répartition des bourses attribuées en 2017, par région

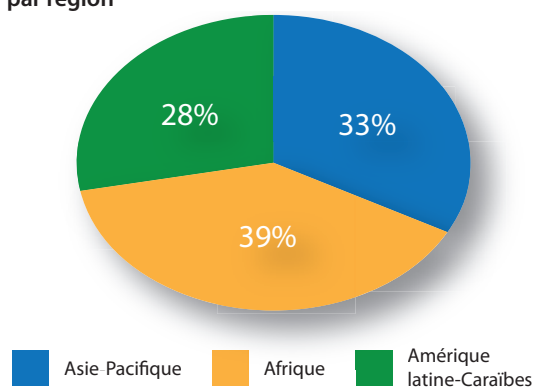


Figure 2: Répartition des bourses attribuées en 2017, par objectif

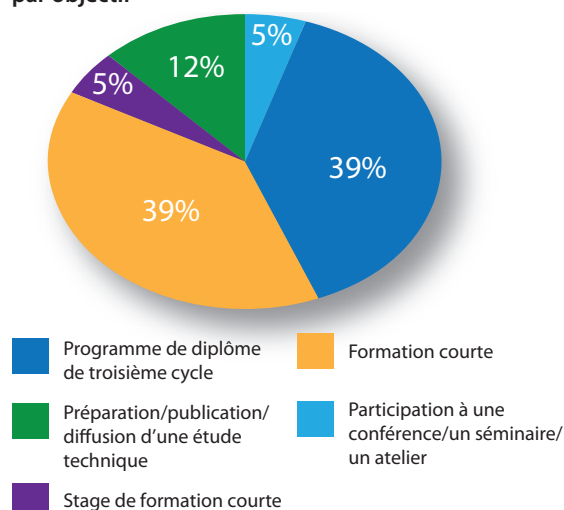


Figure 3: Répartition des bourses attribuées en 2017, par genre

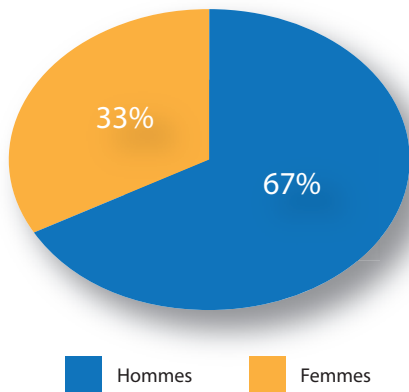


Photo: I. Legba

Les voix de boursières et boursiers de l'OIBT

M^{me} Thais Almeida Lima (Brésil) a mené, dans le cadre de son doctorat portant sur la cartographie de l'exploitation forestière sélective, des travaux de recherche dans la région sud de l'Amazonas au Brésil, avec le concours d'une bourse de l'OIBT.

Cartographier des activités d'exploitation forestière en ayant recours à des techniques de télédétection est le seul moyen plausible d'effectuer le suivi de vastes étendues de forêt tropicale, qui sont pour leur immense majorité situées dans des pays en développement. Mes travaux sur le terrain que l'OIBT a financés ont été exécutés dans diverses zones d'exploitation autorisée (légale) au sein d'un site situé en Amazonie brésilienne. Les données recueillies sur place forment une part importante de ma publication à venir qui porte sur la comparaison de deux séries différentes d'images satellites (Sentinel 2 et Landsat 8), lesquelles sont en libre accès. Mes recherches sur site ayant aussi reçu l'appui des pouvoirs publics locaux, la méthodologie que je mets au point pourra donc être utilisée par les organismes d'application de la loi. J'aimerais exprimer toute ma gratitude au Programme de bourses de l'OIBT qui m'a soutenue dans mes recherches doctorales.



M^{me} Almeida Thais Lima (à d.), lauréate d'une bourse de l'OIBT, conduit des recherches sur le terrain à Santo Antônio do Matupi au Brésil. Photo: T. Lima

M. Nguyen Tu Kim (Viet Nam) a suivi en 2017 une formation courte sur l'anatomie et l'identification du bois au Laboratoire des produits forestiers du Département américain de l'agriculture à Madison, Wisconsin (États-Unis)



M. Nguyen Tu Kim examine des échantillons de bois au Laboratoire de produits forestiers situé dans l'État du Wisconsin aux États-Unis. Photo: Nguyen Tu Kim

Il a été encourageant pour moi de voir que l'OIBT comprenait l'importance et la difficulté d'identifier des bois originaires de pays africains et américains, sachant que le Viet Nam importe jusqu'à 3 millions de mètres cubes de bois par an. L'appui de l'OIBT à ma formation courte a été vital pour améliorer l'aptitude de mon laboratoire à identifier ces essences. Malgré la brièveté de cette formation, j'ai pu remplir mes objectifs: reconnaître les différents composants structurels de 50 essences, et notamment des espèces inscrites à la CITES et des bois marchands couramment distribués dans les pays africains et américains; acquérir une connaissance pratique de l'identification du bois en utilisant des méthodes macroscopiques et microscopiques; procéder à la préparation des spécimens et à l'observation des caractéristiques du bois à l'aide de diverses techniques de microscopie optique; et améliorer mes compétences en identification des essences sur la base de leurs composants et caractéristiques clés. Compte tenu du fait que mon laboratoire fait face à une demande grandissante en matière de travaux d'identification du bois, il m'a été très utile d'améliorer mes connaissances et compétences en la matière grâce à cette formation. Ce stage m'a en outre offert la chance de parler de recherche avec mon hôte, M. Alex C. Wiedenhoef, et avec d'autres scientifiques de son équipe, de rejoindre le réseau international des anatomistes du bois et d'échanger sur le plan culturel. J'aimerais exprimer mes plus sincères remerciements et ma gratitude à l'OIBT pour l'appui financier apporté à mes études et travaux aux États-Unis.

M^{me} Dorothy Asare Akoto a obtenu un master en gestion des forêts tropicales à l'Université technique de Dresde avec le concours d'une bourse de l'OIBT.

Le Ghana est l'un des pays au monde où les taux de déforestation sont élevés, mais où l'accent est aujourd'hui mis sur la restauration des paysages. S'inspirant du secteur ghanéen de cacao, dans lequel les petits planteurs représentent la majeure partie de la production ghanéenne de cacao, qui est la plus importante au monde, on en a déduit que le développement des plantations et la restauration des paysages seraient eux-mêmes mieux servis par les petits planteurs que les grands développeurs. Toutefois, nous autres forestiers au Ghana sommes confrontés à une multitude de problèmes qui limitent nos efforts en faveur des petits agriculteurs du pays. En effet, nous disposons de peu d'argent, de personnel qualifié et de pouvoir de décision. En outre, les données et informations à notre disposition ne sont ni suffisamment adéquates ou fiables pour constituer le socle d'une planification digne de ce nom. Le Programme de bourses de l'OIBT m'a accordé un soutien financier pour terminer en Allemagne mon master en foresterie tropicale, lequel m'a apporté les informations et compétences nécessaires pour accompagner la gestion durable des forêts au Ghana. Pour mon mémoire, j'ai interviewé des petits agriculteurs et experts sur la manière d'optimiser la gouvernance de la restauration des forêts au Ghana. À mon retour, j'ai été affectée à un nouveau poste dans mon organisation, où je travaille sur la gestion des forêts tropicales ghanéennes.



M^{me} Dorothy Asare Akoto interviewe un petit exploitant dans le District forestier de Sunyani au Ghana dans le cadre de travaux de recherche sur le terrain pour son mémoire. Photo: D. Akoto



Photo: R. Carrillo/OIBT



Photo: Fundación Naturaleza para la Vida

8 Coopération internationale

Convention sur le commerce international des espèces sauvages de faune et de flore menacées d'extinction

L'OIBT et la CITES ont organisé en février 2017 à La Antigua (Guatemala) l'Atelier international sur les espèces arborées inscrites à la CITES, avec le concours de la Fondation de la nature pour la vie (*Fundación Naturaleza para la Vida*, une organisation guatémaltèque). Ses objectifs étaient de renforcer les capacités pour amplifier l'application de la CITES aux espèces arborées qui y sont inscrites; souligner l'importance de la CITES s'agissant de réglementer le commerce international; affermir l'application de la CITES dans un cadre de coopération internationale; et assurer ainsi que le commerce des produits issus d'espèces arborées inscrites à la CITES soit conforme à la législation applicable, durable et traçable. Y ont été examinées les résolutions, décisions et nouvelles inscriptions d'espèces arborées et autres amendements apportés aux annexes qui ont été adoptés lors de la CdP-17 à la CITES, laquelle s'est tenue en Afrique du Sud en 2016. Ont également été passés en

revue les résultats d'avis de commerce non préjudiciable, les conséquences de l'inscription d'une espèce aux annexes de la CITES, les ressources à la disposition de la coopération internationale, les travaux conjoints de la CITES et de l'OIBT, ainsi que les tendances du marché des produits bois. Les principaux taxons d'intérêt furent *Dalbergia*, *Pterocarpus*, *Guibourtia*, *Adansonia*, *Bulnesia*, *Aquilaria* et *Gyrinops*.

Journée internationale des forêts

L'OIBT s'est jointe le 21 mai 2017 aux célébrations de la Journée internationale des forêts en publiant sur son site web un message sur le thème retenu pour cette édition 2017 – la dendroénergie –, prenant ainsi acte du rôle majeur que joue le bois pour aider à répondre aux besoins énergétiques des populations rurales et urbaines²². Ce message a notamment mis en exergue la production durable de charbon de bois par des femmes en Côte d'Ivoire, qui a bénéficié de l'appui d'un projet de l'OIBT.



Organisation du Traité de coopération amazonienne

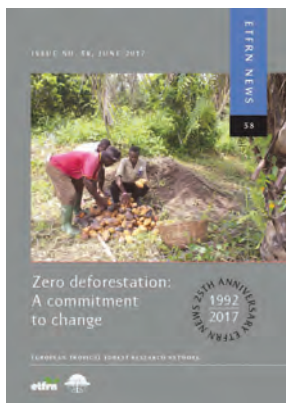
L'OIBT et l'Organisation du Traité de coopération amazonienne ont signé en juin 2017 une lettre d'intention ayant pour objet d'accroître leur coopération sur le plan de la gestion durable du bassin de l'Amazonie. Les deux organisations travailleront de concert sur la restauration des forêts, les forêts productives, les critères et indicateurs de la GDF, les feux de forêt et la sensibilisation.



Des agents de terrain exécutent un inventaire de *Dalbergia* au Guatemala. Photo: R. Martinez/Fundación Naturaleza para la Vida

22 L'article est disponible sur: www.itto.int/fr/news_releases/id=5066

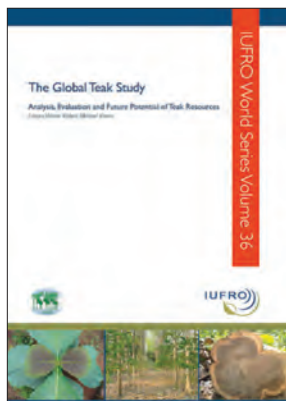
Réseau européen de recherche sur les forêts tropicales



L'OIBT a contribué en 2017²³ deux articles au bulletin du Réseau européen de recherche sur les forêts tropicales sur le thème du «taux de déforestation nul». Dans l'un d'eux, M. Tim Cadman et M. Hwan Ok-Ma, Administrateur de projets à l'OIBT, et leurs co-auteurs se livrent à une évaluation comparative de la zéro-déforestation et de la

gouvernance. Dans le second, M. Gerhard Dieterle décrit les mécanismes incitatifs en faveur du bois dans l'optique de la croissance verte.

Union internationale des organismes de recherche forestière



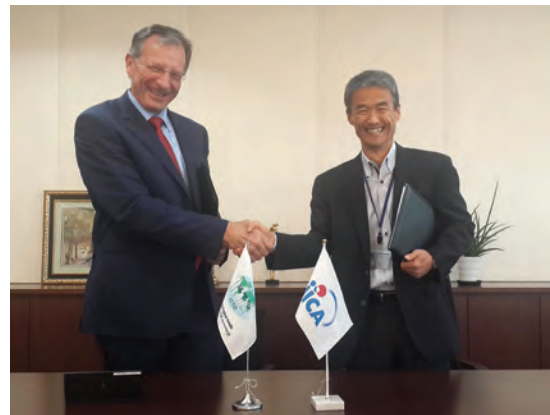
L'Union internationale des organismes de recherche forestière (IUFRO) a publié en 2017 une étude commanditée par l'OIBT sur le teck, l'une des essences de feuillus les plus précieuses au monde. *L'Étude mondiale sur le teck: analyse, évaluation et futur potentiel des ressources en teck*²⁴, parue sous le Volume 36 de la Série *World* de l'IUFRO,

présente les résultats d'une évaluation a posteriori ayant pour objet un projet de l'OIBT sur la conservation *ex-situ* et *in-situ* du teck au Myanmar²⁵ ainsi qu'une analyse et un examen approfondis des projets liés au teck que mène l'OIBT en Côte d'Ivoire, en Équateur, au Ghana, en Indonésie et au Panama.

Agence japonaise de coopération internationale

L'OIBT et la JICA ont convenu d'accroître leur collaboration en matière de conservation des forêts tropicales dans le monde, ce en menant des activités spécifiques en 2017 et 2018. M. Gerhard Dieterle et M. Kunihiro Yamauchi, Directeur général du Département de l'environnement à la JICA, ont signé l'accord le 27 juillet 2017. Les activités de coopération sont les suivantes:

- La tenue de la Conférence internationale de Tokyo sur l'Initiative en matière de gouvernance forestière (voir ci-après).



M. Gerhard Dieterle et M. Kunihiro Yamauchi, Directeur général du Département de l'environnement mondial à la JICA, se serrent la main après la signature de l'accord entre l'OIBT et la JICA. Photo: H. O. Ma/OIBT

- L'organisation de manifestations conjointes sur le partage des connaissances et le renforcement des capacités dans les instances internationales.
- La coopération en matière de gestion des connaissances, par des échanges entre organisations, la production et la distribution de publications conjointes, la participation de l'OIBT à la Plateforme japonaise public-privé pour la REDD+, et le renforcement des capacités destiné aux stagiaires internationaux de la JICA par des conférences données par l'OIBT.

La JICA, l'Agence japonaise d'exploration aérospatiale (JAEC), l'Agence japonaise de la foresterie (JFA) et l'OIBT ont coorganisé la Conférence internationale de Tokyo sur l'Initiative en matière de gouvernance forestière, qui s'est tenue du 24 au 26 octobre 2017 à Tokyo (Japon). Son objectif était la lutte contre l'exploitation forestière illicite en région tropicale au moyen de technologies satellites (telles que JJ-FAST) et d'autres dispositifs d'alerte précoce, et l'amélioration de la gouvernance.

L'OIBT a par ailleurs en 2017 donné des conférences destinées aux stagiaires de la JICA sur la gestion durable des forêts tropicales et la télédétection.

Japon

En 2017, l'OIBT a participé à de nombreuses activités et manifestations dans son pays hôte, le Japon, en partenariat avec le Gouvernement japonais, les autorités locales, des organisations non gouvernementales, des universités et des écoles. Par exemple, des membres du Secrétariat de l'OIBT ont:

- Donné en février 2017 une présentation lors du Forum international de Yokohama sur le thème: «Le rôle des forêts tropicales dans un monde moderne et ses implications pour le Japon».
- Participé en mars 2017, à l'occasion de la Journée internationale des forêts, au *Green Earth Festival* organisé dans la Forêt de la mer face à la baie de Tokyo et plus tard à la Maison du bois (*Mokuzai-kaikan*). Cette manifestation était organisée conjointement par le Gouvernement du Japon et d'autres organisations.

23 www.efrn.org/publications/zero+deforestation:+a+commitment+to+change

24 Disponible sur: www.itto.int/fr/technical_report

25 www.itto.int/direct/topics/topics_pdf_download/topics_id=4879&no=0



*M. Ramón Carrillo, du Secrétariat de l'OIBT, intervient devant des étudiants de l'Université du Tokaï à Yokohama au Japon.
Photo: M. Sakai/OIBT*

En 2017, l'OIBT a également:

- Accueilli deux étudiants universitaires au printemps et à l'automne dans le cadre du programme de stage en interne de l'Association de Yokohama pour la communication et les échanges internationaux (YOKE).
- Animé un atelier d'une demi-journée dans le cadre du Colloque mondial pour la jeunesse organisé par la YOKE à Yokohama. Cet atelier était destiné à des lycéens envisageant une carrière dans les relations internationales et l'environnement.
- Participé au programme de la YOKE «Allons visiter le Centre des organisations internationales!» qui cible les élèves des écoles primaires. Il a pour objectif de sensibiliser les jeunes générations aux grands dossiers mondiaux, tels que la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté, la protection de l'environnement et les défis urbains.
- Donné, dans le cadre du Programme de conférences de la Ville de Yokohama, des conférences sur les forêts tropicales et leurs contributions aux ODD à l'école primaire de Shin-Ishikawa, au collège Takada, au lycée *Yokohama Science Frontier*, à l'Université nationale de Yokohama et à l'Université du Tokaï.
- Donné des conférences sur les travaux que mène l'OIBT sur le terrain et en matière de politique forestière afin de promouvoir la GDF auprès des stagiaires d'outre-mer de l'Office du service des eaux.
- Animé un stand où a été diffusé du matériel de sensibilisation lors du festival *Yokohama Kokusai Festa*. Cette manifestation publique a pour but de sensibiliser la société japonaise aux questions environnementales mondiales.
- Siégé en tant que membre au conseil d'administration du lycée *Yokohama Science Frontier* auprès duquel elle joue un rôle de conseil et où elle donne des conférences en vue d'enrichir le programme scolaire pour qu'y soient pris en compte les dossiers environnementaux mondiaux.
- Participé à la 12^e réunion du Comité de pilotage du Partenariat international pour l'Initiative de Satoyama tenue à Kanazawa (Japon). L'OIBT y a présenté les résultats de projets et activités pertinents ainsi que les progrès enregistrés dans la réalisation des objectifs d'Aichi relatifs à la biodiversité. Elle a également contribué des apports à la planification de la stratégie et au plan d'action de l'Initiative pour 2013-2020.

Chine

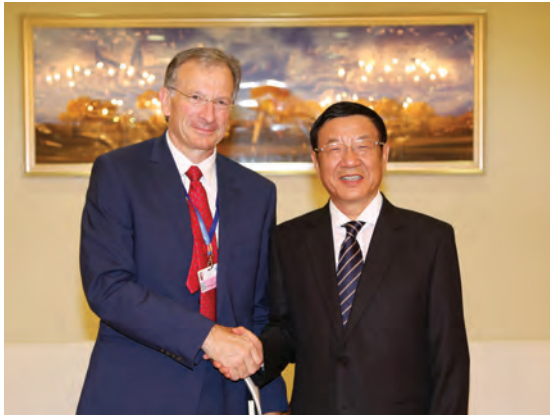
L'OIBT et le Gouvernement de la Chine ont en 2017 convenu de renforcer leur coopération sur le plan de la gestion et de l'utilisation durables des forêts tropicales ainsi que du commerce associé, et de faciliter la coopération Sud-Sud. Cet engagement a été pris lors d'une réunion entre M. Gerhard Dieterle et le Ministre de l'Administration nationale des forêts (SFA), M. Zhang Jianlong, au cours d'une visite officielle en Chine, en septembre 2017, du Directeur exécutif de l'OIBT accompagné d'autres membres du Secrétariat. Des protocoles d'accord ont été signés entre l'OIBT et l'Académie chinoise de foresterie (CFA), et entre l'OIBT et le Réseau Asie-Pacifique pour la gestion durable et la réhabilitation des forêts (APFNet).

Le protocole d'accord signé avec la CFA a pour objet de promouvoir le renforcement des capacités à l'international et la formation à la GDF, la transformation du bois en produits à valeur ajoutée et le commerce durable du bois. Le protocole d'accord signé avec l'APFNet vise à identifier, à développer et à mettre en œuvre des activités conjointes portant sur les politiques stratégiques, les projets et le renforcement des capacités dans les domaines relevant des mandats des deux organisations.

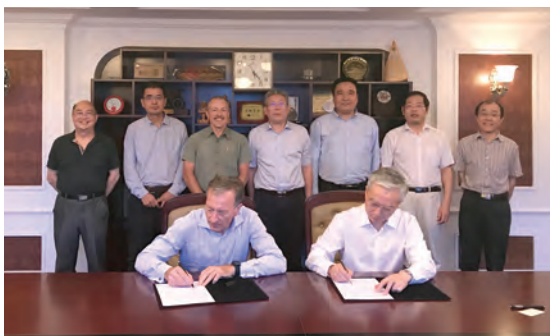
Durant sa visite en Chine, M. Dieterle a participé à une table ronde avec les dirigeants des seize plus importantes entreprises de bois de Shanghai. Il y a, entre autres choses,



*Des étudiants s'informent au stand d'information de l'OIBT à la Kokusai Festa 2017 à Yokohama au Japon.
Photo: R. Carrillo/OIBT*



M. Gerhard Dieterle et M. Zhang Jianlong, Ministre de l'Administration nationale des forêts (SFA), se serrent la main lors de leur réunion en 2017. Photo: Administration nationale des forêts



M. Gerhard Dieterle (à g.) et M. Zhang Shougong, Président de l'Académie chinoise de foresterie (CAF), signent un protocole d'accord entre l'OIBT et la CAF. Photo: Administration nationale des forêts

observé que l'OIBT promouvait les liens et la collaboration entre producteurs et consommateurs de bois tropicaux et qu'elle appuyait les initiatives visant à mettre en place des chaînes d'approvisionnement «vertes». Les industriels participant à ce dialogue ont fait part de leur vif intérêt à mettre au point un mécanisme permettant de mettre sur pied des chaînes d'approvisionnement «vertes», ce avec l'appui de l'OIBT.



M. Gerhard Dieterle assiste à une réunion avec des représentants des 16 plus importantes entreprises du bois de Shanghai et des représentants de l'Administration nationale des forêts (SFA). Photo: Administration nationale des forêts

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

L'OIBT a partagé ses expériences en matière de recueil, validation, analyse et diffusion de données lors d'un atelier ayant pour objet d'améliorer les statistiques sur les produits forestiers dans les pays lusophones, que la FAO a organisé en octobre 2017 à Viana do Castelo (Portugal). Des participants de l'Angola, du Brésil, de Cabo Verde, de Guinée-Bissau, du Mozambique, du Portugal et de Sao Tomé-et-Principe ainsi que des associations de la filière portugaise du bois y étaient également présents.

En 2017, l'OIBT a également poursuivi sa collaboration avec la FAO sur le recueil de statistiques forestières par le biais du Questionnaire collaboratif sur les ressources forestières et le Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques du secteur forestier. Elle a par ailleurs participé à des consultations sur l'édition 2020 de l'Évaluation des ressources forestières mondiales (FRA).



Les participants à l'Atelier sur l'amélioration des statistiques forestières dans les pays lusophones visitent une usine portugaise de papier kraft. Photo: J. C. Claudon/OIBT

Organisation mondiale des douanes

En collaboration avec l'Organisation mondiale des douanes (OMD), l'organisation *TRAFFIC International* et le Conseil malaisien de l'industrie du bois (MTIB), l'OIBT a coorganisé en octobre 2017 un atelier technique à Putrajaya (Malaisie), afin d'examiner les Lignes directrices de l'OMD sur le commerce du bois destinées aux agents des douanes en première ligne. Les participants y ont testé le matériel de référence et les outils de formation développés à l'usage des agents des douanes dans la surveillance du commerce du bois.

Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

S'exprimant dans le cadre du volet de haut niveau lors de la CdP-23 à la CCNUCC, M. Dieterle a noté que les forêts productives, les paysages boisés et les chaînes de valeur afférentes offraient le potentiel voulu pour être un aspect essentiel des efforts qui sont déployés dans la lutte contre le changement climatique. Si l'essor rapide de la demande en produits forestiers n'est pas satisfait en mode durable, a-t-il dit, il y aura alors davantage de déforestation et de dégradation des forêts ou de substitution par des alternatives non renouvelables, deux options qui «sont susceptibles de fortement contrecarrer les efforts que l'on



Un paneliste s'exprime lors d'une manifestation coorganisée par l'OIBT en marge de la CdP-23 à la CCNUCC sur le potentiel des écosystèmes de la mangrove tropicale pour l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets.

Photo: K. Tokugawa/Forestry and Forest Products Research Institute (FFPRI)

mène actuellement pour lutter contre le changement climatique et promouvoir le développement durable».

L'OIBT, le Centre de recherche-développement sur la REDD+ rattaché à l'Institut japonais de recherche sur la foresterie et les produits forestiers, la JICA, le Ministère indonésien de l'environnement et de la foresterie et le Centre de recherche internationale sur la foresterie (CIFOR) ont coorganisé en marge de la CdP-23 à la CCNUCC une manifestation sur le potentiel qu'offrent les écosystèmes de la mangrove tropicale pour l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets. On y a appelé à ce que soient planifiées de manière judicieuse les occupations des sols dans les régions côtières, à une gestion des mangroves de type intégré pour en retirer de multiples avantages et à des mécanismes financiers novateurs pour permettre aux communautés d'améliorer leurs moyens d'existence, de protéger leur littoral et de mettre fin à la déperdition et à la dégradation de la mangrove.

Forum mondial sur les paysages

S'exprimant lors de l'édition 2017 du Forum mondial sur les paysages, tenu concomitamment à la CdP-23 à la CCNUCC, M. Dieterle a mis en avant la croissance verte car, en galvanisant la restauration des paysages forestiers, cela aiderait en retour à conserver la biodiversité tout en créant de l'emploi, stockant du carbone et assurant une offre durable en bois. Outre le fait d'emmagasiner du carbone,



Il fut un temps où ce paysage de la chaîne de montagne de la Sierra de Los Tuxtlas au Mexique était entièrement boisé. La croissance verte est essentielle pour restaurer les paysages forestiers, lutter contre le changement climatique et générer d'autres avantages. Photo: G. Sánchez-Vigil

des bois produits en mode durable seraient une source d'avantages sur le plan de l'atténuation du changement climatique, car ils peuvent se substituer à des produits fossiles.

Autres forums internationaux

L'OIBT a donné en 2017 des présentations et des allocutions relevant de son mandat dans diverses enceintes, dont les suivantes:

- Réunion du Groupe de travail du FNUF et session spéciale du FNUF, à New York (États-Unis) en janvier.
- Septième réunion du Comité de liaison de la Conférence internationale sur les feux de végétation, à Washington (États-Unis) en février.
- Réunion d'experts sur l'établissement des rapports au FNUF, à Brasilia (Brésil) en février.
- Treizième session du FNUF, à New York (États-Unis) en mai.
- Conférence sur les innovations du secteur forestier pour un avenir plus vert, à Vancouver (Canada) en juin.
- Conférence sur la lutte contre l'exploitation illégale des forêts et la déforestation, organisée par la Commission européenne à Bruxelles en juin.
- Colloque international sur les questions internationales d'actualité ayant des incidences sur la foresterie et les produits forestiers, organisé par l'ASEAN à Putrajaya (Malaisie) en juillet.
- Colloque sur le développement industriel de la foresterie à haute valeur ajoutée dans les pays membres de l'OIBT, organisé par l'Académie forestière chinoise en juillet-août.
- Manifestation sur la restauration du paysage de Kerumutan à Sumatra (Indonésie), organisée par *Asia Pulp & Paper* et le Japon.
- Atelier international sur l'application de technologies de géotypage à l'identification des essences forestières et à la traçabilité du bois, à Madrid (Espagne) en septembre.
- CdP-13 à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, à Ordos (Chine) en septembre.
- Sommet mondial sur l'activité commerciale de la filière du parquet, à Changzhou (Chine) en septembre.
- Vingt-septième session de la Commission forestière Asie-Pacifique de la FAO, à Colombo (Sri Lanka) en octobre.
- Conférence mondiale sur le bois 2017, organisée par le Gouvernement du Sarawak et la Corporation de développement de la filière du bois du Sarawak en novembre.
- Seconde Conférence internationale sur l'innovation en matière de produits forestiers et leur commercialisation, tenue à l'Université de Lambung Mangkurat dans le Kalimantan du Sud (Indonésie) en novembre.



Photo: J. C. Claudon/OIBT



Photo: D. Piaggio/SERFOR

9 Sensibilisation

À travers ses activités de sensibilisation, l'OIBT a pour objectifs de:

- 1) Valoriser le partage des connaissances et leur diffusion.
- 2) Démultiplier les connaissances dans le cadre de partenariats.
- 3) Faciliter l'exploitation des connaissances.

Dans leur majorité, les travaux de sensibilisation interviennent dans le cadre de projets sur le terrain, d'activités et de travaux de coopération avec des partenaires internationaux, qui sont décrits dans d'autres parties du présent ouvrage. Dans cette partie sont présentées les activités de sensibilisation principalement opérées par le Secrétariat de l'OIBT, qui couvrent également la diffusion de produits réalisés au titre des projets.

Actualités des Forêts Tropicales

L'OIBT a publié en 2017 quatre numéros d'*Actualités des Forêts Tropicales (TFU)*, un bulletin d'information destiné à favoriser la conservation et l'utilisation durable des forêts tropicales, sous les titres suivants:

- 1) **Des activités qui échappent aux radars?**—Y est exploré le rôle des PME dans le secteur des forêts tropicales.
- 2) **Tout n'est pas perdu**—Y sont mises en avant les possibilités qu'offrent les forêts de répondre aux défis mondiaux ainsi que le rôle de l'OIBT à cet égard.
- 3) **Défendre le terrain des mangroves**—Y est évoqué le besoin de mettre fin au recul de la mangrove et de restaurer ses écosystèmes.
- 4) **Connaître ses bois**—y sont présentés les résultats de la 53^e session du Conseil international des bois tropicaux ainsi que les travaux de l'OIBT en matière d'identification et de classement du bois, et de conservation des essences.

TFU est diffusé gratuitement à plus de 15 000 particuliers et organismes à travers plus de 160 pays. Il est également disponible sur le site web de l'OIBT²⁶ et via l'application *TFU app* (qu'il est possible de télécharger dans l'*App Store* et sur *Google Play*²⁷).

26 www.itto.int/fr/tfu

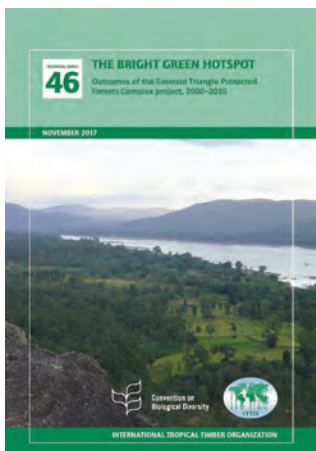
27 Mots-clés = TFU ITTO



Nouvelles des Forêts Tropicales



La publication du bulletin électronique de l'OIBT *Nouvelles des Forêts Tropicales* s'est poursuivie en 2017. Il tient ses abonnés informés en temps et en heure sur les travaux de l'OIBT et autres actualités et événements pertinents. Pour s'y abonner, il suffit de consulter la rubrique «Liens rapides» sur le site web de l'OIBT. D'un format compatible avec les appareils mobiles, il peut se lire aisément sur une tablette ou un smartphone. *(en anglais uniquement)*



Série Technique

En 2017, l'OIBT a publié *Le point chaud vert étincelant: résultats du projet mené dans le Complexe de forêts protégées du Triangle d'émeraude, 2000-2016* sous le numéro 46 de sa série Technique. Ce rapport, rédigé par des experts locaux et internationaux réputés et dotés d'une vaste expérience de terrain dans le Triangle d'émeraude, présente

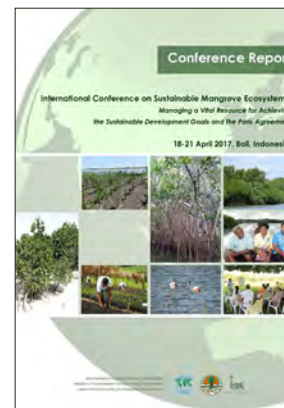
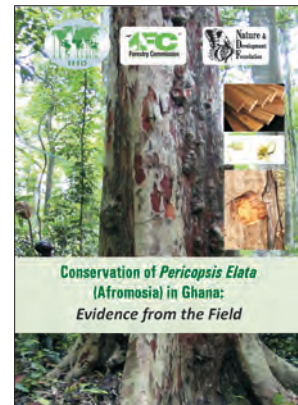
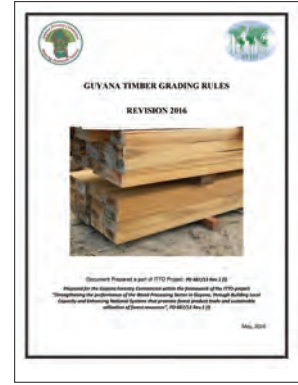
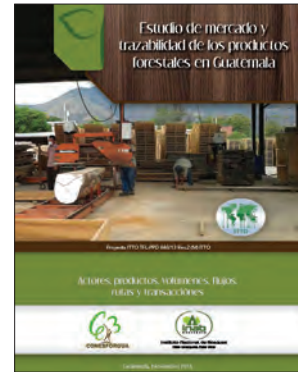
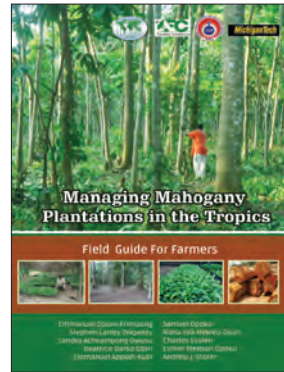
les constatations et résultats issus des nombreuses activités menées dans le cadre d'un projet conçu pour encourager une plus grande coopération entre le Cambodge, la République démocratique populaire lao et la Thaïlande sur le plan de la gestion de cette zone sensible²⁸. *(en anglais uniquement)*

Publications sur des projets et activités de l'OIBT

Les publications suivantes émanent de projets et activités de l'OIBT, et ont été diffusées via les supports de l'OIBT en 2017.

- **Managing Mahogany Plantations in the Tropics** [Gérer les plantations d'acajou en région tropicale]. Le but de ce manuel, publié par le CSIR et l'Institut ghanéen de recherche forestière, est d'aider les agriculteurs et autres petits exploitants à créer et à gérer des plantations d'acajou (*Khaya* spp.). Il s'agit d'un produit du projet de l'OIBT PD 528/08 Rev.1 (F). *(en anglais uniquement)*
- **Estudio de Mercado y Trazabilidad de Productos Forestales in Guatemala** [Étude de marché et de traçabilité sur les produits forestiers au Guatemala]. Ce rapport, publié par l'INAB, examine les flux de bois, y compris ceux de produits transformés tels que sciages, copeaux, contreplaqués et panneaux de particules. Il s'agit d'un produit du projet de l'OIBT TFL-PPD 040/13 Rev.2 (M). *(en espagnol uniquement)*

²⁸ Toutes les publications des séries Politique forestière et Technique de l'OIBT sont disponibles sur: www.itto.int/fr/technical_report ou www.itto.int/fr/policypapers_guidelines



- **Análisis de Vulnerabilidad de Comunidades Vinculadas a las Cadenas Productivas Forestales** [Analyse de la vulnérabilité des collectivités liées aux chaînes de production forestière]. Ce rapport, également publié par l'INAB, analyse les incidences favorables et défavorables des chaînes de production forestière sur les collectivités rurales du Guatemala. Il s'agit d'un produit du projet de l'OIBT TFL-PPD 040/13 Rev.2 (M). *(en espagnol uniquement)*
- **Guyana Timber Grading Rules: Revision 2016** [Règles de classement du bois du Guyana: Révision 2016]. Les règles révisées du classement du bois de la Commission forestière du Guyana s'inspirent dans leur majeure partie des règles

utilisées sur les principaux marchés internationaux du bois du Guyana. Elles visent à réduire les divergences qui séparent les attentes des vendeurs de celles des acheteurs. Il s'agit d'un produit du projet de l'OIBT PD 687/13 Rev.1 (I). (en anglais uniquement)

- **Social and Environmental Safeguards for REDD+ Programme in Myanmar** [Garanties sociales et environnementales dans le cadre du Programme REDD+ au Myanmar]. Le but de cet ouvrage est de renforcer au Myanmar la capacité à développer et à mettre en œuvre le processus de la REDD+, et d'améliorer ainsi la fourniture de services environnementaux et de réduire les émissions de gaz à effet de serre grâce à la GDF. Il s'agit d'un produit du projet de l'OIBT RED-PD 038/11 Rev.3 (F). (en anglais et en birman)
- **Conservation of *Pericopsis elata* (afroformosa) in Ghana** [Conservation de *Pericopsis elata* (afroformosa) au Ghana]. Ce rapport, publié par la Fondation Nature et Développement, présente les données sur la distribution, la conservation et le commerce de *Pericopsis elata* – plus connu sous le nom d'afroformosa – au Ghana. Il s'agit d'un produit du projet de l'OIBT TMT-SPD 017/15 Rev.2 (M). (en anglais uniquement)
- **International Conference on Sustainable Mangrove Ecosystems: Managing a Vital resource for Achieving the Sustainable Development Goals and the Paris Agreement** [Conférence internationale sur les écosystèmes de la mangrove: Gérer une ressource vitale pour réaliser les Objectifs de développement durable et l'Accord de Paris]. Ce rapport rend compte de la conférence qui s'est tenue en Indonésie en 2017 pour promouvoir la conservation, la restauration et la gestion durable des mangroves en région tropicale. Il met l'accent sur le potentiel qu'offrent la restauration et la gestion durable des mangroves pour contribuer aux ODD 13, 14 et 15 ainsi qu'à l'Accord de Paris sur le climat. Il s'agit d'un produit du Programme de travail biennal de l'OIBT pour 2015-2016, prorogé jusqu'en 2017. (en anglais uniquement)

Site web de l'OIBT

Le site web de l'OIBT (www.itto.int), qui est consultable en anglais, espagnol, français et japonais, a été régulièrement actualisé tout au long de 2017. Il offre une vaste somme de contenus sur les travaux de l'OIBT, et notamment: actualités; appels à soumettre des propositions; offres d'emplois; informations relatives au Conseil international des bois tropicaux et à ses Comités; publications, dont *Actualités des Forêts Tropicales*; séries Politique forestière et Technique; bases de données; Service d'information sur le marché (MIS); informations sur le Programme de bourses de l'OIBT; Programmes thématiques et collaboration avec les partenaires concernés; liste de manifestations à venir et moteur de recherche de la base de données sur les projets de l'OIBT.

Chaîne YouTube²⁹

À la fin de l'année 2017, la chaîne *YouTube* de l'OIBT proposait un total de 70 vidéos (contre 35 à la fin de 2016) présentant certains aspects des travaux de l'Organisation. Ont été ajoutées cette année:

- **La 53^e session du Conseil international des bois tropicaux**. On peut y voir la séance d'ouverture, la Discussion annuelle 2017 sur le marché (dont des entretiens avec des orateurs) et la cérémonie de clôture. Elle présente également des interviews sur les *Lignes directrices OIBT pour l'instauration de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes* avec des expert(e)s en la matière: M^{me} Cécile Ndjebet, M^{me} Stephanie Caswell, M. Mika Koskinen (ambassadeur de la Finlande pour le Pérou, l'Équateur, la Colombie et la Bolivie) et M. Gerhard Dieterle. Sont également interviewés M. Hin Keong Chen, de l'organisation *TRAFFIC International*, sur les chaînes d'approvisionnement «vertes», et M Marioldi Sánchez, de l'organisation AIDER, sur le renforcement des capacités des entreprises communautaires au Pérou avec l'appui de projets financés par l'OIBT. Cette vidéo contient aussi un message de M. David Cooper délivré depuis le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique.



- **Vidéos sur des projets et activités de l'OIBT**. Plusieurs vidéos réalisées dans le cadre de projets et activités de l'OIBT ont été mises en ligne sur la chaîne *YouTube* de l'OIBT en 2017. Elles traitent des sujets suivants:
 - L'amélioration des moyens d'existence dans la chaîne de montagnes du volcan Tacaná entre le Guatemala et le Mexique grâce à la GDF, la restauration des forêts, l'écotourisme, la floriculture et l'aquaculture. Il s'agit de produits du projet de l'OIBT PD 668/12 Rev.1 (M).
 - La possibilité d'appliquer les résultats de travaux de recherche sur la cartographie de l'exploitation forestière sélective en Amazonie brésilienne. Il s'agit d'un produit d'une bourse de l'OIBT réalisé par M^{me} Thais A. Lima.
 - L'appui de l'OIBT à la gestion communautaire des forêts par le renforcement de l'organisation au niveau de la communauté et le renforcement de leurs capacités dans l'optique d'une gestion efficace des entreprises forestières communautaires en Amazonie brésilienne. Il s'agit d'un produit du projet de l'OIBT PD 454/07 Rev.3 (F).
 - La sensibilisation accrue au statut de conservation de l'afroformosa (*Pericopsis elata*) au Ghana. Il s'agit d'un produit du projet de l'OIBT TMT-SPD 017/15 Rev.2 (M).
 - Trois présentations liminaires ont été délivrées lors de la Conférence internationale sur la pérennisation des écosystèmes de la mangrove, tenue du 18 au 21 avril 2017 à Bali (Indonésie).

29 www.youtube.com/user/ittosfm

- La restauration et l'utilisation durable des ressources en bambou en Indonésie, et l'introduction de l'initiative «Un millier de villages du bambou». Il s'agit d'un produit du projet de l'OIBT PD 600/11 Rev.1 (I).
- Le développement d'un système de traçabilité du bois pour des communautés et PME forestières autochtones d'Amazonie péruvienne. Il s'agit d'un produit du projet de l'OIBT PD 621/11 Rev.3 (M).
- L'application de la spectroscopie proche infrarouge à l'identification du bois de 16 essences tropicales menacées et à la vérification de l'origine de l'acajou (*Swietenia macrophylla*) par le Laboratoire des produits forestiers du Service brésilien des forêts. Il s'agit d'un produit du Programme OIBT-CITES sur l'application de la liste des espèces arborées inscrites à la CITES.
- La gestion durable des écosystèmes de la mangrove par des Camerounaises. Il s'agit d'un produit du projet de l'OIBT PD 492/07 Rev.3 (F).



Capture d'écran de la vidéo sur l'amélioration des moyens d'existence dans la région de la chaîne de montagnes du volcan Tacaná situé entre le Guatemala et le Mexique



Capture d'écran de la vidéo sur la foresterie communautaire en Amazonie brésilienne



Capture d'écran de la vidéo sur l'initiative «Un millier de villages du bambou» en Indonésie



Capture d'écran de la vidéo sur le système de traçabilité du bois en Amazonie péruvienne

- **Vidéos thématiques réalisées par le Secrétariat de l'OIBT.** Aux fins de promouvoir les travaux de l'Organisation et l'importance de la GDF en région tropicale, le Secrétariat de l'OIBT a produit les vidéos suivantes:

- **The Dialogue on Forests** [Le dialogue sur les forêts]. Y sont présentés les avis d'acteurs des forêts sur les valeurs que procurent les forêts tropicales et le rôle de l'OIBT s'agissant de les valoriser. (*en anglais*)
- **Critères et indicateurs de la gestion durable des forêts tropicales.** Cette vidéo promeut la dernière édition des critères et indicateurs de la GDF. (*les versions française, japonaise et espagnole ont été produites en 2017 et la version anglaise en 2016*)
- **Les collectivités locales: des gestionnaires de la forêt par excellence.** Cette vidéo montre le bien-fondé d'apporter un appui aux communautés locales pour la gestion de leurs forêts et décrit comment l'OIBT contribue de longue date à la foresterie tropicale. (*les versions française, japonaise et espagnole ont été produites en 2017 et la version anglaise en 2016*)



Capture d'écran de la vidéo «Les collectivités locales: des gestionnaires de la forêt par excellence»



Capture d'écran de la vidéo sur les critères et indicateurs de l'OIBT pour la gestion durable des forêts

Exposition de photos sur des projets et activités de l'OIBT³⁰

- La Bibliothèque centrale de Yokohama a organisé en septembre-octobre une exposition de photos sur des projets et activités de l'OIBT autour du thème «La munificence des forêts tropicales et de leurs habitants, et nous».
- Une collection de 50 photographies issues de projets et activités de l'OIBT a été exposée durant la 53^e session du Conseil international de l'OIBT à Lima (Pérou). Cette exposition a mis en lumière les résultats et impacts positifs de projets récemment achevés ou en cours que finance l'Organisation en matière de: gestion des forêts; transformation du bois et création de valeur ajoutée; identification et traçabilité du bois; emploi de produits

30 www.itto.int/ittc-53/photo_exhibition



Une exposition de photos sur des projets et activités de l'OIBT a été organisée à la Bibliothèque centrale de Yokohama en 2017.
Photo: R. Carrillo/OIBT

forestiers non ligneux; autonomisation des femmes; amélioration des moyens d'existence locaux; renforcement des capacités; bourses; restauration des forêts; biodiversité; services environnementaux; gestion améliorée des espèces arborées inscrites à la CITES; et emploi du bois dans la construction et chaînes d'approvisionnement «vertes».

Couverture de la 53^e session du Conseil international des bois tropicaux

Une page web spéciale a été dédiée à la couverture de la 53^e session du Conseil international des bois tropicaux, afin d'en communiquer au jour le jour l'actualité et les développements, les présentations, des photos, des interviews et des éclairages³¹.



Une participante regarde des publications de l'OIBT lors de la 53^e session du Conseil international des bois tropicaux.
Photo: D. Piaggio/SERFOR

Matériel publicitaire

Le Secrétariat de l'OIBT a en 2017 produit des affiches et autre matériel publicitaire destinés à promouvoir les activités et réalisations de l'OIBT³², dont notamment:

- Une affiche promouvant la publication de la série Technique: *The Bright Green Hotspot*.
- Une brochure sur l'Appel de Bali à agir en faveur de la pérennisation des écosystèmes de la mangrove.
- Le calendrier 2018 de l'OIBT.

Réseaux sociaux

L'OIBT a activement promu les travaux de l'OIBT et diffusé les produits de ses projets et activités par le biais de *Facebook, Instagram, Twitter* et *YouTube*.



31 www.itto.int/itc-53

32 www.itto.int/fr/publicity_materials



Photo: Helvetas Guatemala

10 Situation financière

Ce chapitre se compose de deux parties: les états financiers résumés de l'OIBT préparés par le Secrétariat de l'OIBT, et un extrait des états financiers de l'OIBT audités. Ces deux éléments font partie des rapports financiers qui, établis conformément au Règlement financier de l'OIBT et procédures afférentes, seront examinés par le Conseil international des bois tropicaux lors de sa 54^e session en novembre 2018.

1. États financiers résumés de l'OIBT pour l'exercice clos au 31 décembre 2017, préparés par le Secrétariat de l'OIBT

Les états financiers audités apportent des informations sur le bilan et le compte de résultat de l'OIBT pour l'exercice clos au 31 décembre 2017 (exercice 2017). En raison de la défaillance de placements ayant entraîné une perte d'un montant de 18 millions \$EU en 2015-2016, le Conseil international des bois tropicaux a adopté en novembre 2016 la Décision 6(LII) afin de résorber le déficit financier, laquelle a été mise en œuvre par l'OIBT pour réorganiser ses finances afin de disposer à nouveau de fonds suffisants pour honorer pleinement ses obligations financières et reprendre le cours normal de ses opérations. Au nombre des exigences de cette Décision, le Secrétariat de l'OIBT, lors de la 53^e session du Conseil en novembre 2017, a communiqué un rapport détaillé [ITTC(LIII/12)] sur la mise en œuvre de la Décision 6(LII), dont la conclusion était que tous les projets et activités touchés étaient entièrement opérationnels et que l'OIBT était pleinement en mesure de faire face à ses obligations financières. Par sa Décision 7(LIII) le Conseil a finalisé et approuvé le 2 décembre 2017 les mesures décrites dans ce rapport.

Eu égard aux comptes des projets pour l'exercice 2017, de nouvelles annonces de contributions d'un montant de 1,3 million \$EU ont été annoncées lors de la 53^e session du Conseil. Les coûts relatifs aux projets se sont élevés à un total de 4,4 millions \$EU pour l'exercice 2017 et il s'agissait de projets qui avaient été pour la plupart financés avant l'exercice 2017. Les recettes totales des quotes-parts de contributions dans le Compte administratif s'élevaient à 7,2 millions \$EU, dont 1 million \$EU n'avait pas été reçu durant l'exercice 2017, montant qui a été comptabilisé sous les quotes-parts de contributions à recevoir (arriérés).

En accord avec le Règlement financier et procédures afférentes, l'OIBT a adopté les Normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) pour préparer ses états financiers. S'agissant du second exercice pour lequel ceux-ci ont été dressés conformément aux IPSAS, l'on ne dispose pas d'informations comparatives pour la plupart des éléments. Les points principaux sont les suivants :

1. Les chiffres du compte de résultat ont évolué de manière significative entre 2016 et 2017. Cela s'explique par le fait que les chiffres de 2016 incluaient des recettes non récurrentes d'un montant de 5,3 millions \$EU dans la radiation des obligations, ainsi qu'approuvé par la Décision 6(LII). L'excédent/le déficit pour 2017 est proche de zéro et peut être considéré raisonnable dans le cadre des opérations courantes d'une organisation à but non lucratif.
2. Les contributions volontaires à recevoir ont augmenté de 3,9 millions \$EU entre 2016 et 2017, essentiellement parce que l'OIBT a reçu la confirmation que le financement de certains projets serait poursuivi en 2017.
3. Les flux de trésorerie nets ont augmenté de 2,4 millions \$EU en raison de la reprise en 2017 des projets et activités qui avaient été suspendus en 2016 suite à la défaillance financière.

L'OIBT est résolue à mettre en place des bases solides pour assurer la transparence et l'efficacité de sa gestion financière et de la communication de ses comptes. Outre l'adoption des meilleures pratiques de contrôle interne qui ont été introduites dans le Règlement financier de l'OIBT, l'Organisation a mis au point en 2017 un système de vérification des comptes qui soit conforme aux normes internationales afin de donner l'assurance de l'effectivité et de l'intégrité des contrôles qui sont appliqués. Il est préconisé que l'OIBT continue de mettre en œuvre et de renforcer son contrôle interne et ses mesures d'obligation redditionnelle en évaluant et en améliorant de manière proactive ses systèmes, et en adoptant les meilleures pratiques en vigueur dans des organisations de nature similaire. Parallèlement, il conviendrait de mettre en exergue l'importance du rôle du Conseil en sa qualité d'organe directeur, ce par des comptes rendus réguliers de la part du Secrétariat et une supervision adéquate par les membres du Conseil.

2. Extrait des états financiers audités de l'OIBT pour l'exercice clos au 31 décembre 2017

Bilan au 31 décembre
(en dollars des États-Unis)

	<i>31 décembre 2017</i>	<i>31 décembre 2016</i>
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16 878 793	19 661 535
Placements	-	-
Quotes-parts de contributions et contributions volontaires à recevoir	6 060 384	1 936 461
Autres comptes débiteurs	60 686	66 741
Virements anticipés – Projets	1 691 886	614 170
Virements anticipés – Autres	257 687	176 226
Total des actifs courants	24 949 435	22 455 134
Total des actifs	24 949 435	22 455 134
Passifs		
Passifs courants		
Comptes créditeurs – États membres	-	41 038
Comptes créditeurs – Autres	921 079	381 563
Perception anticipée de contributions volontaires – allouées	4 848 275	7 884 439
Perception anticipée de contributions volontaires – non allouées	284 326	522 392
Perception anticipée de quotes-parts de contributions	305 561	500 040
Total des passifs courants	6 359 241	9 329 472
Passifs non courants		
Comptes créditeurs - Autres	728 758	813 420
Perception anticipée de contributions volontaires – allouées	10 031 805	4 461 310
Total des passifs non courants	10 760 563	5 274 730
Total des passifs	17 119 803	14 604 203
Valeur nette entre total actifs et total passifs	7 829 632	7 850 931
Actifs nets		
Excédent accumulé – affecté	4 886 695	5 720 974
Excédent accumulé – non affecté	442 936	279 957
Réserves	2 500 000	1 850 000
Total des actifs nets	7 829 632	7 850 931

Compte de résultat de l'exercice clos au 31 décembre
(en dollars des États-Unis)

	2017	2016
Recettes		
Compte administratif		
Quotes-parts de contributions	7 178 516	7 445 429
Autres contributions volontaires	852 092	1 492 454
Produits financiers	15 197	15 470
Autres revenus	1 185	1 637
Compte des projets		
Contributions volontaires des États membres	3 377 631	5 223 502
Autres contributions volontaires	66 268	5 331 013
Revenus de l'appui au programme	198 265	524 727
Revenus des évaluations a posteriori	13 631	-
Produits financiers	20 764	7 711
Total des recettes	11 723 551	20 041 944
Dépenses		
Compte administratif		
Prestations dues au personnel	4 147 181	4 298 697
Autres dépenses de fonctionnement	3 226 019	3 114 974
Compte des projets		
Dépenses de projets	4 371 650	6 328 401
Total des dépenses	11 744 850	13 742 073
Excédent/(déficit) pour l'exercice	(21 299)	6 299 871

État des flux de trésorerie pour l'exercice clos au 31 décembre
(en dollars des États-Unis)

	2017	2016
Flux de trésorerie provenant du fonctionnement		
Excédent/(déficit) pour l'exercice	(21 299)	6 299 871
Ajustements pour rapprocher le déficit/l'excédent des flux de trésorerie nets		
Augmentation/(diminution) des provisions pour créances douteuses	559 409	268 961
Variations des actifs		
(Augmentation)/diminution des quotes-parts de contributions à recevoir	(1 019 075)	(385 775)
(Augmentation)/diminution des contributions volontaires à recevoir	(3 664 255)	(406 966)
(Augmentation)/diminution des autres comptes débiteurs	6 055	138 853
(Augmentation)/diminution des virements anticipés – Projets	(1 077 715)	1 588 313
(Augmentation)/diminution des virements anticipés – Autres	(81 461)	(6 006)
Variations des passifs		
(Diminution)/augmentation des comptes créditeurs – États membres	(41 038)	(81 385)
(Diminution)/augmentation des comptes créditeurs – Autres	454 854	(232 703)
(Diminution)/augmentation de la perception anticipée de contributions volontaires – allouée	2 534 330	(6 014 909)
(Diminution)/augmentation de la perception anticipée de contributions volontaires – non allouée	(238 067)	(1 978 631)
(Diminution)/augmentation de la perception anticipée de quotes-parts de contributions	(194 478)	453 335
Flux de trésorerie nets provenant du fonctionnement	(2 782 742)	(357 042)
Augmentation/(diminution) nette de trésorerie et équivalents de trésorerie	(2 782 742)	(357 042)
Trésorerie et équivalents de trésorerie – début de l'exercice	19 661 535	20 018 577
Trésorerie et équivalents de trésorerie – clôture de l'exercice	16 878 793	19 661 535

11 États membres et voix

(au 31 décembre 2017, dans le cadre de l'AIBT de 2006)

Membres producteurs (35)	2017	Membres consommateurs (38)	2017
	Nombre de voix		Nombre de voix
Afrique		Albanie	10
Bénin	21	Australie	16
Cameroun	22	Chine	265
Congo	22	États-Unis d'Amérique	73
Côte d'Ivoire	21	Japon	164
Gabon	22	Norvège	10
Ghana	21	Nouvelle-Zélande	11
Libéria	21	République de Corée	58
Madagascar	21	Suisse	11
Mali	21	Union européenne	[382]
Mozambique	22	Allemagne	19
République centrafricaine	21	Autriche	10
République démocratique du Congo	22	Belgique	15
Togo	21	Bulgarie	10
Asie-Pacifique		Chypre	10
Cambodge	18	Croatie	10
Fidji	14	Danemark	11
Inde	28	Espagne	15
Indonésie	94	Estonie	10
Malaisie	97	Finlande	10
Myanmar	54	France	33
Papouasie-Nouvelle-Guinée	39	Grèce	11
Philippines	16	Hongrie	10
Thaïlande	30	Irlande	13
Viet Nam	16	Italie	22
Amérique latine et Caraïbes		Lettonie	10
Brésil	130	Lituanie	10
Colombie	24	Luxembourg	10
Costa Rica	12	Malte	10
Équateur	18	Pays-Bas	30
Guatemala	12	Pologne	11
Guyana	16	Portugal	13
Honduras	12	République tchèque	11
Mexique	25	Roumanie	10
Panama	13	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord	27
Pérou	28	Slovaquie	10
Suriname	15	Slovénie	10
Trinité-et-Tobago	11	Suède	11
Total:	1 000	Total:	1 000



ORGANISATION INTERNATIONALE DES BOIS TROPICAUX

International Organizations Center, 5th Floor, Pacifico-Yokohama, 1-1-1, Minato-Mirai, Nishi-ku, Yokohama, 220-0012, Japon
Téléphone +81-45-223-1110 Télécopie +81-45-223-1111 Courriel itto@itto.int Site web www.itto.int